

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEURE ET  
SECONDAIRE SPÉCIALE DE LA RÉPUBLIQUE DE  
L'OUZBEKISTAN**

**INSTITUT DES LANGUES ÉTRANGÈRES D'ÉTAT DE  
SAMARCAND**

**FACULTÉ DE PHILOLOGIE ROMANO-GERMAN**

**CHAIRE DE LA PHONÉTIQUE ET GRAMMAIRE DU FRANÇAIS**

**TRAVAIL QUALIFICATIF DE FIN D'ÉTUDES**

**THÈME: *LES EXPRESSIONS LATINES ET LEURS TRAITS  
SPECIFIQUE DANS LE FRANÇAIS***

Dirigeante scientifique:  
candidate des sciences letters Souvonova.N

Effectuée :  
L'étudiant du group de 4.05  
Muhammadiyev Xudoyshukur

Ce travail qualificatif de fin d'études a été  
discuté et recommandé à la soutenance  
le .... 2015 (Procès-verbal N ).

Chef de la chaire de philologie française,  
candidates lettres Souvonova N.N.\_\_\_\_\_

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>INTRODUCTION.....</b>	3
<b>Premier chapitre. ROLE DE LA PHRASEOLOGIE DANS LA LINGUISTIQUE.....</b>	6
1.1. La phraséologie comme une domaine linguistique.....	6
1.2. Les groupements phraséologiques dans le français.....	7
1.3. Emploi stylistique des expressions phraséologiques.....	15
1.4. Utilisation des expressions phraséologiques en contexte.....	16
<b>Conclusion de premier chapitre.....</b>	18
<b>Deuxième chapitre. VALEUR LINGUISTIQUE DES EXPRESSIONS LATINES DANS LE FRANÇAIS.....</b>	19
2.1. Le latin et son caractère général.....	19
2.2. Les expressions latines comme les unités phraséologiques et leurs traits spécifiques dans le français.....	23
2.3. L'analyse grammaticale des expressions latines dans le français. ..	28
2.3.1. L'analyse des expressions latines d'après la construction de la proposition simple .....	30
2.3.2. L'analyse des expressions latines d'après la construction de la proposition composée .....	31
<b>Conclusion de deuxième chapitre.....</b>	35
<b>Troisième chapitre. L'ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE DES EXPRESSIONS LATINES DANS LE FRANÇAIS..</b>	37
3.1. Les paroles des célèbres hommes historiques.....	37
3.2. Les expressions latines quotidiennes.....	44
3.3. Les expressions latines quotidiennes en modernité.....	51
<b>Conclusion de troisième chapitre.....</b>	56
<b>CONCLUSION.....</b>	58
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	62

## INTRODUCTION

*L'actualité du choix du thème.* Dans les réponses aux questions du rédacteur en chef de la revue «Tafakour» le Président de notre République I. Karimov<sup>1</sup> a dit que : *Sans idéologie l'homme, la société, l'Etat vont perdre les point de repère de leur chemin. Des parties considérables de l'idéologie sont la culture et la langue de chaque peuple.*

La phraséologie occupe une place importante dans la langue : un texte pris au hasard regorge d'expressions multilexémiques plus ou moins « figées ». Par conséquent, elle doit occuper une des places centrales dans la linguistique et, plus spécifiquement, dans le dictionnaire de la langue. Le mot phraséologie est pris ici dans l'acception ‘ensemble de phrasèmes<sup>2</sup>.

Nous savons que le phraséologie apprend les expressions et locutions variés, On trouve des expressions (ou “expressions idiomatiques”) dans beaucoup de langues. Ce sont des éléments culturels et linguistiques importants, qui évoluent en particulier avec la langue orale. Les expressions apparaissent et disparaissent en fonction des générations, des modes, de la culture. Elles ont des sujets très variés, et sont souvent utilisées à l'oral dans le langage familier (mais il en existe aussi dans la langage courant et soutenu). Certaines sont très récentes et d'autres existent depuis très longtemps. Dans notre travail nous avons appris la phraséologie, les aspects de la phraséologie et le thème de notre travail- les expressions latines dans le français.

Daprès la grammaire nous avons analysé la classification structure-sémantique les expressions latines. Nous allons donc concentrer notre travail sur ce sujet : les locutions figées, les expressions figurees figées et inventives dans les farces medievales, les expressions latines dans le français et leur comportement dans le texte et contexte. Pour finir, en reponse au souci etymologique des

---

<sup>1</sup> Karimov I.A. Idéologie – c'est le drapeau qui unie les nations, les société, les Etats. Les réponses aux questions du rédacteur en chef de la revue «Tafakour». Tachkent, «Ouzbékiston», 1998.

<sup>2</sup> Igor MEL'ČUK., Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire. Montréal, 2008. p-7

francophones modernes qui se demandent d'où vient telle ou telle locution, nous remonterons la trace de certaines expressions figurees employees de nos jours.

L'actualité du thème est apprendre le degré de l'utilisation des expressions latines dans le français.

***Le but et les tâches du travail.*** Notre travail a pour but d'étudier les expressions latins et leurs équivalents français.

Les tâches qui s'imposent:

1. Donner la définition aux locutions françaises;
2. Pésenter les classifications des locutions françaises sémantiques et classification structure-sémantique des expressions latin de français;
3. Etudier la conceptualisation en phraséologie;
4. Faire ressortir les locutions françaises et les expressions latins;
5. Etudier la particularité sémantique des locutions françaises et les expressions latins.

***Le degré de l'étude du sujet.*** Les plusieurs phraséologues ont assez recherché les particularités essentielles de la phraséologie française. Surtout les caractères lexico-grammaticaux et structuro-sémantiques d'après l'analyse complexe des unités phraséologiques de la langue françaises. Dans les ouvrages de Bally Ch., de Guiraud P., de Saussure F., de Gross G., de N.Lopatnikova., de V.V. Vinogradov., de Mel'čuk, de Clas. A., de Polguère., de B. Gak Niklas-Salminem, de Philippe Cibois et de leurs adeptes les caractères générales des expressions latines et leurs traits spécifique dans le français sont largement étudiés. Ce travail que nous avons recherché les caractères lexico-grammaticaux Les expressions latines et leurs traits spécifique dans le français n'est pas encore bien étudié.

***L'objet du travail.*** L'objet de notre recherche est les expressions latins et leur classifications; leurs fonctions.

***La nouveauté scientifique du travail.*** La nouveauté du thème est analyser la classification structure-sémantique des expressions latines dans le français et apprendre l'étymologie des expressions latines dans le français.

***La structure du travail.*** Le travail se compose de l'introduction, de trois chapitres, de conclusion et de la bibliographie.

Dans l'introduction nous justifions le choix du thème, nous argumentons actualité de notre travail, son but, ses taches, objet d'étude, ainsi que nous dévoualons la nouveauté et valeur du travail. Nous citons aussi les références.

Le premier chapitre est consacré à la définition linguistique de la phraséologie. Dans le deuxième chapitre de notre travail nous avons présenté la langue latine et l'origine de la langue latine, les expressions latines comme les unités phraséologiques, l'analyse classification structure-sémantique des certains expressions latin de français. Dans le troisième chapitre nous présentons l'etymologie des expressions latines dans le français et le degré de l'utilisation des expressions latines dans le français.

Dans la conclusion nous présentons les résultats de notre recherche. Et à la fin nous présentons la bibliographie. Pour mener a bien notre recherche nous avons consulté tels ouvrages des linguistes suivants: Bally Ch., Guiraud P., Saussure F., Gross G., N.Lopatnikova, V.V. Vinogradov, Mel'čuk, A. Clas, A. Polguère, B. Gak Niklas-Salminem, Philippe Cibois., et autres.

***La source de la publication.*** Une article scientifique qui se nomme “*Hozirgi zamон fransuz tilida determinativlar semantikasi*” a été publié dans les matériaux de la conférence scientifique républicaine en 2013.

## Premier chapitre

### ROLE DE LA PHRASEOLOGIE DANS LA LINGUISTIQUE

#### 1.1. La phraséologie comme une domaine linguistique

La **phraséologie** est en linguistique, l'étude des expressions lexicalisées, telles que les expressions idiomatiques, les locutions et autres unités lexicales composées de plusieurs mots (souvent appelées phrasèmes), dans lesquelles les parties composant l'expression prennent une signification qui ne peut être expliquée par la seule somme de leurs significations lorsqu'elles sont utilisées séparément.

La phraséologie en tant que domaine d'activité consiste principalement en un travail de classification et son repère principal est le qualificatif "figé". À partir de l'observation d'une locution apparaissant comme "figée" on constate l'existence d'un sous-ensemble sémantique caractérisant la conjonction d'un domaine conceptuel avec un sous-ensemble sociologique, ou linguistique, ou simplement un domaine d'irrégularités grammaticales voire de logique au sein même d'un langage régulier commun.

La phraséologie est le plus fréquemment, le terme utilisé pour caractériser et définir les sous-ensembles identifiés comme portant sur un thème donné, au sein d'un langage en particulier.

La phraséologie est traitée de différentes façons dans les dictionnaires de la langue française. *Le Nouveau Petit Robert* par exemple rassemble dans sa préface la phraséologie sous la dénomination « Locution » présentée comme « groupe de mots formant une unité et ne pouvant pas être modifié à volonté ». Les catégories suivantes sont ainsi répertoriées : « locution adverbiale », « locution conjonctive », « locution prépositive », « locution adjective », « locution figurée », « locution familière » et « locution proverbiale »<sup>1</sup>. Par ailleurs la rubrique d'exemple dans la microstructure des articles permet d'illustrer les collocations d'une lexie. Notre cadre de référence, la typologie de la phraséologie proposée par la *Lexicologie*

---

<sup>1</sup> *Le Nouveau Petit Robert*. Paris, Editions Le Robert, 1993, p2837.

*explicative et combinatoire*, permettra d'examiner les choix lexicographiques dans quelques dictionnaires de langue française de Pierre Larousse à nos jours<sup>1</sup>. Les dictionnaires pour enfants et les dictionnaires d'apprentissage attachent une importance particulière à la phraséologie. Elle ne peut être entièrement déduite des règles d'une langue, les apprenants doivent donc pouvoir la trouver dans leur dictionnaire. Ce travail se penche de façon comparative sur les recherches lexicographiques de quelques substantifs, adjetifs et verbes au sein de quelques dictionnaires de langue générale, dictionnaires d'apprentissage et dictionnaires pour enfants, et vérifie l'intérêt pour une recherche lexicosémantique d'un traitement systématique de la phraséologie dans un dictionnaire informatisé d'après les expressions du latin.

## **1.2. Les groupements phraséologiques dans le français.**

Les locutions phraséologiques sont des unités lexicales qui ne conservent leur sens et leur identité que sous leur forme figée. Les locutions phraséologiques se laissent repartir en trois types selon le degré de la cohésion de leurs composants, notamment en :

- combinaisons phraséologiques qui se rapprochent des agencements de mots libres. On peut déduire du sens des parties composantes le sens global de la locution parce que seul un composant est pris dans un sens lié (*sauter sur l'occasion*) ;
- ensembles phraséologiques dont le sens global ne correspond pas exactement au sens des mots composants (*laver son linge sale en famille*)
- locutions soudées (soudures). Leur sens ne découle point des composants. En font partie les expressions figées (*ne pas être dans son assiette*).

Les locutions peuvent être :

---

<sup>1</sup> Mel'čuk, A. Clas, A. Polguère. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Bruxelles : Duculot, 1995, 256 p.

- 1) motivées, on peut déduire le sens global de la locution du sens de ses composants ;
- 2) immotivées, quand le sens ne découle pas des composants ;
- 3) à signification phraséologiquement liée. L'alliance des mots est traditionnelle, fixée par l'usage ;
- 4) à valeur expressive, motivée ou immotivée, basée sur le jeu de mots, des calembours, proverbes.

L'archaïsme est la marque de beaucoup de locutions. Il peut être dans la chose (la locution renvoie à des objets, des institutions, des coutumes aujourd'hui disparus .faire amande honorable), dans un sens qui n'est plus en usage, démodé, suranné (*avoir du cœur à l'ouvrage où le cœur courage*), dans la construction grammaticale (*perdre patience*).

Les locutions peuvent garder leur motivation. Elles peuvent aussi devenir pseudo-motivées si elles s'écartent complètement de l'image initiale. Leur interprétation devient erronée ce qui amène à l'établissement d'une fausse étymologie.

- Tantôt on confond le sens ancien et moderne (*faire bonne chère*),
- tantôt on confond le sens propre ou principal avec un sens particulier (dialectal, technique, argotique : *vendre la mèche*),
- tantôt on confond la forme (*rabattre les oreilles* > *rebattre les oreilles*).

La phraséologie connaît la synonymie et là variation des locutions. Il s'agit de la synonymie s'il y a des modifications sémantiques, c'est-à-dire :

- si la locution est basée sur une autre image :  
*ça ne vaut pas un clou* — *ça ne vaut pas une datte* ;
- Si non, il s'agit des variantes :  
*conte, histoire à dormir debout* ; *se mettre à l'aise* — *à son aise*.

Dans les locutions françaises, Pierre Guiraud élit trois critères pour caractériser les locutions. Selon lui, une locution est d'abord une

« *unité de forme et de sens* »<sup>1</sup>. C'est-à-dire qu'une locution constitue un groupe syntaxique indécomposable (c'est une forme figée) possédant une unité de signification qui ne découle pas du sens individuel des termes qui la composent.

Le deuxième critère porte sur la syntaxe: la locution « *s'écarte de la norme grammaticale et lexicale* »<sup>2</sup>.

Le troisième critère de Guiraud touche au sens: « *la plupart des locutions sont prises dans un sens métaphorique* »<sup>3</sup>.

Nous savons tous que « *parmi les éléments de la langue qu'il faut acquérir pour s'exprimer figurent non seulement les mots, mais aussi des groupes de mots plus ou moins imprévisibles, dans leur forme parfois, et toujours dans leur valeur*. Comme les unités lexicales simples, il faut les mémoriser, les apprendre et savoir les utiliser. Les suites semblables, dont le sens compositionnel ne donne pas le sens de l'ensemble, s'appellent des locutions. Quoi que nous les utilisions quotidiennement, nous ne nous posons pas de questions sur leurs origines ou encore moins sur leur définition. En préambule indispensable à ce travail sur les locutions figées et expressions figurées du latin, nous allons aborder le sujet de la définition dans la première partie de notre exposé.

« *Les locutions naissent et vivent en marge de la langue normale* ». Elles représentent un outil pour saisir la réalité : la nature, l'homme, sa vie, ses mœurs, ses institutions, et aussi ses façons de sentir, de concevoir le monde. C'est donc un héritage social et culturel, mais un héritage linguistique également, car beaucoup d'expressions se sont figées à partir du moment où les choses qu'elles désignent ont disparu et ont cessé d'être connues.

---

<sup>1</sup> Guiraud, P. : *Les locutions françaises*. 1961, p 5.

<sup>2</sup> Guiraud, P. : *Oeuvre cité*, p 6.

<sup>3</sup> Guiraud, P. : *Oeuvre cité*, p7.

Ainsi non seulement la vie mais la langue elle-même déposent dans le langage des formes mortes et qui ont cessé d'être comprises : les unes appartiennent au lexique, les autres à la grammaire.

Il se fait ainsi que les expressions ont leur histoire, leurs origines et il est très intéressant de les suivre. Par exemple, les locutions que j'ai mentionnées au début de cette introduction existaient déjà en moyen français, c'est-à-dire le français du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles. Les deux premiers siècles (XIV<sup>e</sup> au X<sup>Ve</sup>) ont été marqués par de grands changements de société, la guerre de Cent ans, des émeutes sociales ; et le dernier siècle (XVI<sup>e</sup>) par la renaissance, la réforme et des guerres de religion. La période du moyen français n'est pas une simple période de transition entre l'ancien français et le français moderne.

Qu'est-ce qu'une locution et une expression ? Il n'est point facile de définir ces deux termes, mais c'est absolument nécessaire. Les termes expression et locution sont souvent considérés comme des synonymes, car la différence entre les deux est, en effet, très subtile. Alain Rey nous fournit une explication éloquente de la locution : « *La locution est une unité fonctionnelle plus longue que le mot graphique, appartenant au code de la langue en tant que forme stable et soumise aux règles syntaxiques de manière à assumer la fonction d'intégrant.* »<sup>1</sup> On pourrait recopier la même phrase complexe pour définir l'expression, mais une légère distinction apparaît lorsqu'on met l'accent sur la genèse de chaque terme :

La locution (du latin *locutio*, de *loqui* : « *parler* ») signifie exactement « *manière de parler* », façon de former le discours, manière d'organiser les éléments disponibles de la langue pour produire une forme fonctionnelle. Selon Alain Rey, c'est pour cela qu'on peut

---

<sup>1</sup> La locution est donc une suite figée et inséparable de plus d'un mot qui fonctionne comme une unité syntaxique intégrante (Rey, A. : Préface du Dictionnaire des expressions et locutions. P. VI.).

parler de locutions adverbiales ou prépositives, alors que ces mots grammaticaux complexes ne seraient jamais appelés des expressions.

L'expression est la même réalité considérée comme une «manière d'exprimer quelque chose» ; elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une figure : métaphore, métonymie, etc.

Quand bien même la divergence entre tous ces éléments notés ne serait ni franche ni nette, nous ne les considérerons pas dans notre travail comme synonymes et nous allons systématiquement distinguer locution figée (sans figure rhétorique) et expression figurée (avec une métaphore) qui peut être soit figée ou novatrice et inventive selon son degré de figement. Leurs caractéristiques approfondies seront traitées dans le chapitre suivant. Leur trait principal repose sur l'antagonisme existant entre unités lexicales simples (la table, l'amour, la terre, etc.) et unités lexicales composées (faire le pied de grue, faire son paquet, etc.). Certes, la locution figée peut également contenir une métaphore, mais nous allons utiliser ce terme dans son acception restreinte pour éviter toute confusion chez le lecteur.

Il en résulte qu'une locution est un syntagme (nominal, verbal, adjectival, adverbial) dont les éléments composants ne sont pas actualisés individuellement et qui forme un concept autonome, que le sens global soit figé ou non<sup>1</sup>. Une n'est pas une catégorie primaire, mais elle se sert de catégories primaires qui, dépourvues d'actualisation, se combinent pour former des unités polylexicales qui ont le même statut syntaxique que les catégories simples.

Robert Martin nous prévient de la complexité de la problématique. En effet, tous ces facteurs dégagés se combinent de façon extrêmement variable, et donc, entre la locution prototypique, qui réunit en elle, au plus haut

---

<sup>1</sup> Gross, G. : Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions. P. 154.

point, l'ensemble des facteurs qui ont été isolés et les franges les plus éloignées ou un seul des facteurs manifeste et de la manière la plus tenue, il y a place pour une gamme infinie de degrés intermédiaires et tout particulièrement pour le modèle locutionnel, plus ou moins productif<sup>1</sup>.

Nous allons nous rendre compte de la même chose dans notre travail, car il n'est point facile d'évaluer le degré de figement d'une locution ; il va donc falloir se servir dans plusieurs cas particuliers de l'intuition et du jugement personnel.

La situation la plus simple est celle où l'ensemble de la séquence est figée. C'est le cas :

- d'un proverbe (*Une fortune ne vient jamais seule*),
- d'une suite verbale (*vaille que vaille*),
- d'une suite adjectivale (*leger du cerveau*),
- adverbiale (*a foison*)
- d'une locution prépositive (*du point de vue*),
- d'une locution conjonctive (*quand bien même*),
- des mots composés (*trousainct Patris*).

Dans une chaîne donnée, une partie seulement de l'ensemble peut faire l'objet d'un figement, tandis que le reste relève d'une combinatoire libre (voir ci-dessous). On trouve souvent, dans une position donnée, une possibilité de paradigme. Les variantes sont plus fréquentes que le figement total. Par exemple, en moyen français tout un paradigme restreint d'objets pour exprimer la valeur minimale était utilisé : *ne... un pet, un oignon, un ecu, un grain, une pomme*.

Pour mieux comprendre le phénomène de défigement, rappelons-nous le fonctionnement des phrases libres : *Les constructions libres sont caractérisées par l'existence de paradigmes permettant des substitutions définies par les contraintes d'arguments et par des modifications et des restructurations qui dépendent de la nature sémantique et syntaxique de la*

---

<sup>1</sup> Martin, R. : Sur les facteurs du figement lexical. P. 291.

*relation existant entre le predicat et ses arguments. On peut ainsi calculer le nombre de variations potentielles pour une construction donnee. Toute transgression a ces possibilites est consideree comme une faute, comme par exemple une construction avec un verbe intransitif. Le seul jeu possible consiste a introduire dans un domaine d'arguments, caracteristique d'un predicat donne, un substantif qui ne fait pas partie de la classe semantique en question. La litterature use de cette possibilite de facon constante dans le cadre de la metaphor*<sup>1</sup>.

Le mot ou une expression loin de la realite ne fait souvent qu'y tomber. Le mouvement etymologique naturel est alors renverse, ce ne sont plus l'homme et la vie qui creent le langage, mais la langue qui cree des personnages et des evenements imaginaires.

La litterature abonde en creations de ce type, en premier lieu la litterature populaire ; les fables nesont le plus souvent que la concretisation d'un proverbe ou d'une metaphor abstraite. L'effet litteraire du defigement est utilise couramment dans les farce; le caractere equivoque des expressions et les glissements entre sens propre et figure representent la source du comique. C'est au lecteur de decider, si l'auteur voulait jouer sur les deux sens : le proper et le figure ou s'il voulait evoquer seulement le sens figure. Par exemple, l'expression figure prendre d'un sac doubles moutures, qui signifie *tirer double profit d'une chose*, pourrait etre prise dans certain contexte au sens propre, par exemple s'il s'agissait d'un meunier qui volait ses clients. Le defigement et son degré depend éminemment du contexte et de la culture et des compétences du receiteur.

La plupart des locutions sont ainsi exposees a des contaminations de sens, a des croisement de formes, a de fausses interpretations qui en actualisent des valeurs illusoires ; il est dans leur nature d'etre toujours pretes a basculer dans la fausse etymologie ou le calembour ; souvent

---

<sup>1</sup> Gross, G. : Les expressions figées en français, noms composés et autres locutions. P. 20.

même dans le calembour voulu, car la bizarrerie, voir le non-sens, sont une source de succès et de survie pour de nombreuses locutions

Dans ses recherches N.Lopatnikova suit la classification élaborée par V.V. Vinogradov<sup>1</sup>.

*Les combinaisons phraséologiques.* Pour un grand nombre de locutions, appelées combinaisons phraséologiques, la cohésion est relativement faible. Les mots constituant les combinaisons phraséologiques conservent en grande partie leur indépendance du fait qu'ils s'isolent distinctement par leur sens. Les combinaisons phraséologiques se rapprochent des agencements de mots libres par l'individualité sémantique de leurs composants. Elles s'en distinguent cependant par le fait que les mots-composants restent limités dans leur emploi. Généralement un des composants est pris dans un sens lié tandis que l'autre s'emploie librement en dehors de cette locution. Souvent les combinaisons phraséologiques apparaissent à la suite de l'emploi restreint d'un des composants, qui est polysémique, dans un de ses sens, propre ou dérivé. Tels sont, d'un côté, *eau stagnante, eau douce et une mine éveillée, blesser les convenances*, de l'autre.

Mais la plupart des combinaisons phraséologiques sont créées à partir de l'emploi image d'un des mots composants: *un travail potable, un spectacle inbuvable, un temps pourri, être noyé de dettes, éparpiller ses efforts, un nuage de lait, sauter sur l'occasion.*

Les combinaisons phraséologiques sont caractérisées par l'autonomie syntaxique de leurs composants, les rapports syntaxiques entre ces composants étant conformes aux normes du français moderne.

Notons que les combinaisons phraséologiques permettent la substitution du composant à sens lié par un autre vocable sans que le sens des locutions change. À côté de *être noyé de dettes* on dira *être abîmé, coussi, crible, perdu de dettes*; on peut faire un choix entre *engager* et *lier la conversation*, entre *prendre, surprendre* et *trouver en faute*.

---

<sup>1</sup> Lopatnikova N., Lexicologie du français moderne, M., 2006.

Les combinaisons phraséologiques ne sont point des équivalents de mots et, par conséquent, elles n'entrent pas dans le vocabulaire en tant qu'unités lexicales. Toutefois la lexicologie aborde la question des combinaisons phraséologiques dans l'étude des sens liés des mots.

### **1.3. Emploi stylistique des expressions phraséologiques.**

*« Nous observons et jugeons les êtres et les choses dans leurs formes, leurs couleurs, leurs mouvements, leurs relations, leurs emplois et leur situation, et nous leur conférons en même temps des valeurs plus ou moins implicites, plus ou moins inconscientes et qui déterminent les images dans lesquelles entre la chose, et les locutions dans lesquelles entre le mot. »<sup>1</sup>*

Néanmoins, il n'est pas évident de reconnaître les locutions et les identifier dans les farces. Les locutions figées et les expressions figurées sont souvent masquées, elles sont confrontées à des expressions métaphoriques inventives et aux locutions défigées. Nous avons déjà abordé cette problématique au cas par cas dans la partie précédente. Dans ce chapitre, nous allons examiner de plus près leur emploi stylistique.

La première partie sera consacrée à l'utilisation générale des locutions dans le contexte, à leur position et à leur fonctionnement au sein des œuvres. Nous allons nous poser les questions de type :

Dans le discours de quels personnages figurent les locutions ?

Comment contribuent-elles à caractériser les personnages ?

Dans la partie suivante, nous résumerons et regrouperons les particularités du comique des farces (emplois comiques ou ironiques des locutions, jeux de mots fondés sur les locutions, prise au pied de la lettre des expressions). Nous dirons comment ces emplois particuliers contribuent à la construction de la trame narrative ou à la coloration de l'œuvre ; car ces effets spéciaux sont assez fréquents dans les farces.

---

<sup>1</sup> Guiraud, P. : Les locutions françaises. P. 63.

Nous allons observer les connotations spécifiques que les locutions peuvent recevoir ou prêter aux textes. Les locutions peuvent structurer le récit, et lorsqu'elles se placent à des moments cruciaux de l'action, elles entraînent souvent des effets comiques.

Nous allons observer le degré de figement des locutions et expressions dans les différentes pièces. L'expression est la même réalité considérée comme une manière d'exprimer quelque chose ; elle implique une rhétorique et une stylistique ; elle suppose le plus souvent le recours à une figure : métaphore, métonymie, etc. Quand bien même la divergence entre tous ces éléments n'en serait ni franche ni nette, nous ne les considérerons pas dans notre travail comme synonymes et nous allons systématiquement distinguer locution figée (sans figure rhétorique) et expression figurée (avec une métaphore) qui peut être soit figée ou novatrice et inventive selon son degré de figement.

Leur trait principal repose sur l'antagonisme existant entre unités lexicales simples (*la table, l'amour, la terre, etc.*) et unités lexicales composées (*faire le pied de grue, faire son paquet, etc.*). Certes, la locution figée peut également contenir une métaphore, mais nous allons utiliser ce terme dans son acception restreinte pour éviter toute confusion chez le lecteur.

#### **1.4. Utilisation des expressions phraséologiques en contexte**

Nous pourrions distinguer deux sortes de locutions :

- Les unes faisant partie intégrante de la langue, sans que personne s'en aperçoive, lexicalisées dès le moyen âge, et qui avait un tel degré de figement tel qu'il n'était plus possible de jouer sur leur sens propre. Il s'agit des locutions figées.

- Les autres présentant un degré de figement moindre ou avec un sens compositionnel non totalement opaque, qui pourrait prêter source à un comique verbal ou langagier. Il s'agit des expressions figurées figées ou

novatrices. Les locutions et expressions interviennent toujours dans le discours direct, notamment dans les répliques des personnages lors des disputes, des joutes verbales, des moments cruciaux où il faut dompter l'autre et se sentir au-dessus de lui, gagner :

- celui qui est plus rusé, vainc ;
- celui qui arrive à se moquer de l'autre, sans qu'il s'en rende compte, est le meilleur ;
- celui qui sait mieux parler, est le plus fort.

Alors, il est absolument indispensable pour les personnages de maîtriser le jeu de mots, connaître le plus d'expressions possibles, essayer de jouer sur les significations nombreuses, déballer un jeu équivoque. Suivant les modalités de l'usage des locutions et des expressions, nous pouvons diviser les farces en deux groupes :

1) Farces à comique situationnel où la fréquence des locutions figées et des expressions figurées est moindre, les locutions n'y jouent pas le rôle principal, car ces farces reposent sur le comique de situation.

2) Farces à comique langagier, fondées sur les jeux de mots, l'utilisation des locutions et la création de nouvelles expressions figurées. Nous avons non seulement confirmé de nombreuses expressions latines déjà consignées dans les dictionnaires, mais nous avons également jeté une nouvelle lumière sur certaines locutions qui n'ont pas été attestées ; nous avons découvert le degré de figement important de ces expressions-là, et nous pensons qu'elles mériteraient une place dans un dictionnaire approprié. Nous avons également dévoilé les expressions latines au figement et des suites faisant allusion aux locutions attestées, qui produisent des effets comiques faisant rire le spectateur.

## Conclusion de premier chapitre

Dans le premier chapitre de notre travail nous avons présenté la phraséologie comme une domaine linguistique et les classifications des locutions phraséologiques, les groupements phraséologiques dans le français, l'emploi stylistique des expressions phraséologiques, utilisation des expressions phraséologiques en contexte.

Comme nous avons déjà parlé de la phraséologie comme une domaine linguistique. La phraséologie est traitée de différentes façons dans les dictionnaires de la langue française. La typologie de la phraséologie proposée par la *Lexicologie explicative et combinatoire*<sup>1</sup>. Les locutions phraséologiques se laissent repartir en trois types selon le degré de la cohésion de leurs composants : combinaisons phraséologiques, ensembles phraséologiques, locutions soudées. Pierre Guiraud élit trois critères pour caractériser les locutions : « *unité de forme et de sens* », « *s'écarte de la norme grammaticale et lexicale* », « *la plupart des locutions sont prises dans un sens métaphorique* »<sup>2</sup>. Comme nous avons déjà parlé que les locutions naissent et vivent en marge de la langue normale. Elles représentent un outil pour saisir la réalité : la nature, l'homme, sa vie, ses mœurs, ses institutions, et aussi ses façons de sentir, de concevoir le monde. C'est donc un héritage social et culturel, mais un héritage linguistique également, car beaucoup d'expressions se sont figées à partir du moment où les choses qu'elles désignent ont disparu et ont cessé d'être connues. On doit dire que les expressions ont leur histoire, leurs origines et il est très intéressant de les suivre. Pendant le premier chapitre nous avons donné la définition la locution et l'expression. Encore Pendant le premier chapitre l'emploi stylistique des expressions phraséologiques et Utilisation des expressions phraséologiques en contexte.

---

<sup>1</sup> Mel'čuk, A. Clas, A. Polguère. Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire, Bruxelles : Duculot, 1995, 256 pp.

<sup>2</sup> Guiraud, P. : Les locutions françaises. 1961 : p7

## *Deuxième chapitre.*

# VALEUR LINGUISTIQUE DES EXPRESSIONS LATINES DANS LE FRANÇAIS

### 2.1. Le latin et son caractéristique générale

Le latin (en latin : *lingua Latīna ou Latīna lingua*) est une langue italique de la famille des langues indo-européennes, parlée à l'origine dans le Latium et la Rome antique. Bien qu'il soit souvent considéré comme une langue morte, sa connaissance, voire son usage, se sont maintenus à l'université et dans le clergé.

De nombreuses écoles et universités continuent à l'enseigner. Le latin est toujours utilisé pour la production de nouveaux mots dans de nombreuses familles de langues. Le latin et ses langues-filles, les langues romanes (dites parfois néo-latines), sont la seule branche des langues italiques à avoir survécu. Les autres branches sont attestées dans des documents datant de l'Italie préromaine, mais ont été assimilées durant la période républicaine.

Langue flexionnelle, elle comporte sept cas, deux nombres et trois genres. Son alphabet — qui, enrichi de lettres supplémentaires et de signes diacritiques, est utilisé aujourd'hui par de nombreuses langues vivantes — comportait à l'époque classique 23 lettres, dont 4 voyelles, 2 semi-voyelles et 17 consonnes. Les langues italiques formaient, à côté des langues celtes, germaniques et helléniques, une sous-famille « centum » de langues indo-européennes qui incluait le latin, parlé par la population du Latium en Italie centrale (les Latins), et d'autres parlers comme l'ombrien et l'osque, au voisinage immédiat d'une langue étrusque non indo-européenne mais dont le latin a subi l'influence culturelle.

De nos jours, les langues italiques sont représentées par les langues romanes, issues du latin (l'italien, le roumain / moldave, le français, l'occitan,

le francoprovençal, le catalan, l'espagnol, le portugais, le sarde, le ladin, le corse ).

**Latin archaïque.** On appelle latin archaïque (*prisca latinitas*) l'état du latin en usage de l'origine jusqu'au tout début du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C.

**Latin classique.** L'expansion territoriale de la Rome antique assure au latin une diffusion de plus en plus large à partir du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Langue officielle de l'Empire romain, elle se répand dans la majeure partie de l'Europe occidentale, de l'Afrique du nord, de l'Asie Mineure et des régions danubiennes. Sous l'Empire, le latin est la langue du droit, de l'administration romaine et de l'armée et des nombreuses colonies romaines, coexistant avec le grec et les parlers locaux.

**Bas-latin.** Après la chute de l'Empire d'Occident au V<sup>e</sup> siècle, les envahisseurs germaniques adoptent progressivement le mode de pensée romain et la langue latine afin d'asseoir leur légitimité. Seule la Bretagne romaine sera lentement germanisée par les envahisseurs anglo-saxons qui conserveront leur langue germanique, celle-ci se répandant progressivement au détriment du celtique parlé par les brito-romains qui toutefois parviendra à se maintenir jusqu'à nos jours.

Tout au long du haut Moyen Âge, bien qu'il ne soit pas une langue vernaculaire, le latin reste la langue des actes officiels, de la diplomatie, de la liturgie et de la littérature savante (théologie, philosophie, sciences). Durant la suite du Moyen Âge, les langues locales s'affirment sur le plan littéraire et intérieur, et tandis qu'il donne naissance à de nombreuses langues vernaculaires dérivées (les langues romanes) et que des langues non romanes (comme l'anglais ou le gothique) lui empruntent du vocabulaire, le latin reste influent aux plans diplomatique, juridique, scientifique et philosophique.

**Latin médiéval.** Le latin est réformé vers 800 puis au XI<sup>e</sup> siècle sur le modèle du latin classique, afin d'éviter une dérive vers les langues vernaculaires qui en étaient issues.

Pendant tout le Moyen Âge, le latin fait office de langue liturgique de l'Église catholique romaine. Presque toutes les bibles utilisées à cette époque en Occident sont écrites en latin, sur le modèle de la Vulgate de saint Jérôme, de même que les autres livres liturgiques. *L'Historia scholastica* de Pierre le Mangeur, texte de base pour l'étude de la Bible à partir des années 1170, est écrit en latin. La traduction de la Bible en langues vernaculaires est même interdite à la fin du XII<sup>e</sup> siècle par des lettres du pape Innocent III, puis par plusieurs conciles au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

Les lettrés s'expriment toujours en latin. La langue des universités est le latin, dès la création de celles-ci vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les intellectuels du Moyen Âge écrivent tous leurs traités en latin. Par exemple, l'encyclopédie (pour employer un terme contemporain) de Vincent de Beauvais, le *Speculum maius*, est écrit en latin. Toutefois, à partir du concile de Tours, dans les territoires correspondant à la France et l'Allemagne actuelles, les homélies ne sont plus prononcées en latin mais en « langue romane rustique » (gallo-roman), ou dans la « langue tudesque » (germanique).

Latin humaniste à la Renaissance, la fonction scientifique et philosophique de la langue latine commence à décliner, tout comme sa fonction diplomatique (Ordonnance de Villers-Cotterêts, 1539). Cela n'empêchera pas Érasme de publier une quantité de textes en un latin redevenu classique et très riche ; de même, René Descartes (1596-1650) écrit volontiers en latin... surtout lorsqu'il est pressé (même s'il publie son *Discours de la méthode* d'abord en français pour des raisons particulières ; les ouvrages de son époque sont souvent imprimés en latin pour être diffusés dans toute l'Europe).

Dans la partie germanique de l'Europe (où le droit romain reste en vigueur jusqu'à la fin de l'Empire), le latin restera plus longtemps la langue des publications importantes ou scientifiques, tandis que du côté français, d'énormes efforts sont accomplis (surtout avec Louis XIV) pour le remplacer

par un français châtié et remanié. Le latin reste toutefois la langue liturgique et officielle du catholicisme (textes doctrinaux ou disciplinaires, droit, etc.).

**Néolatin.** Le terme *néolatin* s'est répandu vers la fin des années 1890 parmi les linguistes et les scientifiques. Il sert aux spécialistes des lettres classiques pour désigner l'utilisation de la langue latine après la Renaissance, dans un but aussi bien scientifique que littéraire.

Le début de la période est imprécis mais le développement de l'éducation chez les laïcs, l'acceptation des normes littéraires humanistes, ainsi que la grande disponibilité de textes latins qui a suivi l'invention de l'imprimerie, marquent une transition vers une ère nouvelle à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le latin est une langue privilégiée dans l'enseignement tant ouest-européen (heures de cours, rédaction des thèses) qu'est-européen, bien qu'il ne soit guère plus utilisé que par les commentateurs et éditeurs de textes antiques. En Belgique, l'usage de la langue vulgaire dans les universités n'a été toléré qu'à partir de 1835 environ.

La fin de la période néo-latine est également indéterminée, mais l'usage normal du latin pour communiquer les idées est devenu rare après quelques décennies au XIX<sup>e</sup> siècle et, vers 1900, c'est dans le vocabulaire scientifique international de la cladistique et de la systématique qu'il survivait essentiellement.

Au XX<sup>e</sup> siècle, c'est avant tout une langue de culture, qui reste revendiquée par l'Église catholique romaine depuis l'époque de l'Empire romain, bien que seuls quelques cardinaux et théologiens ainsi que le Pape le parlent réellement. C'est l'une des quatre langues officielles de l'État du Vatican (avec l'italien, le français et l'allemand) partiellement langue d'enseignement dans les universités pontificales romaine. Le latin est maîtrisé sans être pratiqué par des évêques, prêtres, diacres et chanoines catholiques.

Des publications latines profanes sont également réalisées tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, comme celles des communistes russes qui publient tous leurs ouvrages de botanique en latin pendant la période de la guerre froide, des traductions en latin de certains albums de la bande dessinée *Astérix* ou, plus récemment, des deux premiers tomes du best-seller *Harry Potter*. De nos jours, de nombreux mouvements, tels le Vivarium Novum de Rome, la Schola Nova de Belgique, la Domus Latina de Bruxelles ou l'ALF prônent son maintien comme langue de communication européenne, et l'utilisent notamment lors de congrès : il s'agit de promouvoir le latin classique comme une véritable langue moderne grâce aux ajouts de vocabulaire.

Des revues et des sites Web sont édités en latin, tandis que la radio finlandaise émet en latin trois fois par semaine depuis plus de vingt ans. La prononciation contemporaine qui semble s'imposer est la prononciation ancienne restituée. Le latin est toujours aujourd'hui la langue officielle de l'Église catholique. Par exemple, le Code de droit canonique de 1983 et même le Code des canons des Églises orientales (qui pourtant n'ont jamais utilisé le latin comme langue liturgique) de 1990 sont écrits en latin, et les spécialistes font constamment référence au texte latin. La langue officielle de la diplomatie du Vatican est quant à elle le français mais l'usage sur le territoire consacre, *de facto*, la domination de l'italien.

## **2.2. Les expressions latines comme les unités phraséologiques et leurs traits spécifiques dans le français**

Pourquoi parle-t-on grec aujourd'hui à Athènes et ne parle-t-on pas latin à Paris ? En effet, le grec moderne a beaucoup évolué depuis le grec classique et si l'appellation est la même, c'est que les locuteurs ont toujours eu conscience de parler la même langue. Pourquoi ce phénomène a-t-il eu lieu en Grèce et non en France ?

On dira qu'il y a eu dans la partie latine de l'Empire romain les *grandes invasions* qui ont épargné sa partie orientale mais sur cette

question, la conviction actuelles des chercheurs est plutôt que ces grandes invasions qui seraient venus progressivement de l'extrême Orient et qui, de proche en proche, auraient poussés d'autres peuples vers l'ouest, correspondent plus à la perception romaine de l'époque, reprise par divers nationalismes qui ont mis par exemple au 19e siècle l'accent sur les Goths en Allemagne. Il semble plutôt que les identités ethniques barbares, Goth, Francs, Lombards, se soient « exprimées » du fait même de leur contact avec l'empire romain car elles permettaient d'avoir un rôle spécifique dans cet empire (fédérés, ou même soldat dans l'armée romaine).

La langue latine a été acquise avidement, mais peut-être maladroitement, par les élites barbares qui se sont taillées des royaumes dans l'ancien empire : ils sont fascinés par la civilisation romaine, alors que leur sujets se mettent eux à imiter les usages des élites, donc les coutumes barbares.

En effet, la connaissance de l'antiquité, qui est l'aspect qui intéresse le plus les élèves, relève de l'histoire ancienne, la mythologie relève de l'histoire littéraire ou de l'histoire de l'art alors que les enseignants pensent avec raison que l'essentiel de l'apprentissage doit porter sur l'aspect linguistique lui-même.

Mais quel doit être l'objectif d'un apprentissage du latin ? Pour ce qui est de la lecture des textes anciens, on sait que c'est une illusion ; pour ce qui est de la gymnastique de l'esprit, qu'elle est le fruit de tout apprentissage sérieux et qu'il s'agit d'une motivation inventée au XIXe siècle pour redonner un sens à un enseignement dévalorisé par la Révolution. Le principe fondamental mis en application ici est que l'initiation au latin faite au collège ne doit pas être tournée vers l'antiquité mais vers le présent :

- d'une manière fondamentale, le latin est présent dans le français : non seulement par l'étymologie mais aussi par la structure même de la langue. Si peu de traces du système des cas subsistent (mais le système des

pronoms comme *je, me, moi*, permet de faire le lien avec le nominatif et l'accusatif), le système des conjugaisons, assez bien conservé, permet de comprendre comment, par l'ancien français on passe du latin au français actuel.

- beaucoup de textes latins doivent encore être connus aujourd'hui dans la mesure où la tradition chrétienne a tellement imprégné les modes de vie, la culture et les arts qu'il devrait être normal qu'un élève cultivé puisse mettre en rapport un tableau représentant l'Annonciation, la phrase de l'évangile de Luc *Ave gratia plena* et le fait que ce texte serve de base au « *Je vous salue Marie* ». Puisque le Nouveau Testament fait partie des textes fondateurs à étudier au collège, il est possible de l'étudier en latin puisque c'est en cette langue qu'il a été connu dans la civilisation médiévale et utilisé dans le culte catholique jusqu'à une époque récente. Il est aujourd'hui possible d'expliquer les textes de la tradition chrétienne d'une manière qui soit exacte et respectueuse des croyants et des incroyants.

- enfin le latin est présent dans le français par les centaines d'expressions latines utilisées encore aujourd'hui. Certaines sont très fréquentes comme dans la première liste ci-dessous :

*A contrario, ad hoc, ad hominem, ad libitum, ad patres, a fortiori, alea jacta est, alter ego, a posteriori, a priori, ave caesar morituri te salutant, casus belli, cogito ergo sum, cuius regio ejus religio, curriculum vitae, cursus honorum, de facto, de jure, delirium tremens, de profundis, dura lex sed lex, errare humanum est, et cetera, ex aequo, ex voto, fac simile, fluctuat nec mergitur, grosso modo, habeas corpus, hic et nunc, honoris causa, in extenso, in extremis, in vino veritas, ipso facto, manu militari, mea culpa, missi dominici, modus vivendi, mutatis mutandis, nota bene, numerus clausus, panem et circenses, pater noster, pater familias, pax romana, post meridiem, post mortem, post scriptum, quo vadis, sine qua non, statu quo, stricto sensu, sui generis, tu quoque fili, urbi et orbi, vade*

*mecum, veni vidi vici, verba volant scripta manent, vice versa, vox populi vox dei.*

Voici un soixantaine d'expressions latines connues des adultes francophones cultivés :

- soit du fait qu'elles soient entrées complètement dans la langue française (*a priori*),
- soit pour des raisons historiques (*fluctuat nec mergitur*),
- soit pour des raisons religieuses (*pater noster*),
- soit de droit (*de facto/de jure*),
- soit parce qu'elles sont des expressions usuelles abrégées à l'écrit (*etc., ex aeq.*) ou sont devenues proverbiales (*vox populi vox dei*).

Ces expressions utilisent environ 120 mots différents : certaines de ces expressions sont connues des élèves (*ex aequo, et cetera* sous la forme *etc.*) et d'autres peuvent être trouvées par eux. Il s'agit ensuite de passer de leur contexte d'utilisation à leur compréhension puis à leur structure.

En y ajoutant une deuxième liste d'expressions moins fréquentes mais attestées à l'écrit, on forme ainsi un corpus d'étude précis.

Les expressions de cette liste sont issues de contextes spécifiques (historiques, littéraires, scientifiques, juridiques, religieux) dont certaines peuvent faire l'objet d'approfondissements ou de commentaires :

*a quia, ab origine, ab ovo, ab urbe condita, aperto libro, ad augusta per angusta, ad intra, ad extra, ad locum, ad majorem dei gloriam, ad personam, ad nauseam, ad nutum, ad valorem, ad vitam aeternam, agnus dei, alma mater, a minima, anno domini, ante meridiem, a silentio, a tergo, audaces fortuna juvat, aude sapere, aurea mediocritas, auri sacra fames, ave maria, bis repetita placent, bona fide, captatio benevolentiae, carpe diem, castigat ridendo mores, causa sui, cave canem, cedant arma togae, ceteris paribus, coram populo, corpus christi, cum grano salis, de commodo et incommodo, delenda est carthago, de minimis non curat praetor, deo gratias, deus ex machina, de visu, dies irae, dignus est intrare, diminutio*

*capitis, doctus cum libro, do ut des, ecce homo, ejusdem farinae, et alii, ex abrupto, ex cathedra, exempli gratia, post factum, ex libris, ex nihilo, ex officio, ex post, extra muros, felix culpa, festina lente, fiat lux, homo homini lupus, horresco referens, id est (i. e.), in absentia, in adjecto, in articulo mortis, in cauda venenum, in fine, in folio, in memoriam, in saecula saeculorum, in situ, in utero, in vitro, in vivo, ite missa est, index nominum, index rerum, intra muros, intuitu personae, jus gentium, libido sciendi, loco citato, mare nostrum, mater dolorosa, memento mori, mens sana in corpore sano, minus habens, mirabile dictu, modus operandi, more geometrico, motu proprio, nec plus ultra, ne varietur, nihil obstat, nolens volens, noli me tangere, non aedificandi, non possumus, non sequitur, nulla dies sine linea, opere citato, o tempora o mores, pacta sunt servanda.*

Faire une initiation au latin, comprendre la structure d'un texte latin, et pour cela la terminologie traditionnelle n'est peut-être pas, au moins dans un premier temps, la meilleure manière d'y parvenir. Par exemple les noms des cas mettent sur un pied d'égalité le nominatif et les autres cas. Être sujet d'une phrase n'est pas comparable à être complément d'attribution : le mot sujet est le thème de la phrase et, dans les expressions étudiées, il peut être présent sans être sujet d'un verbe.

Le nominatif est le cas non marqué, la forme ordinaire alors que les autres cas (j'ignore le vocatif dans un premier temps du fait de sa rareté), sont des compléments. Non seulement le français vient beaucoup du latin, mais aujourd'hui encore le latin est présent en tant que tel dans de nombreuses expressions qui sont utilisées en français, les unes très fréquemment, les autres plus rarement. Le but de cette initiation est, à partir des expressions latines que l'on peut trouver en français, de comprendre comment fonctionne le latin alors qu'il n'utilise pas le même système que le français.

## 2.3. L'analyse grammaticale des expressions latins dans le français

L'Origine du français est latin. Aujourd'hui encore en français on utilise des nombreuses expressions très fréquemment, les autres plus rarement. Le but de cette initiation et de cette analyse est trouver et comprendre comment fonctionne des expressions latines dans le français

Maintenant nous voulons analyser les structures de français des expressions latin. On peut distinguer deux types de la proposition par son structures : *La notion de proposition est de caractère morphologique, parce que à son centre se trouve un mot qui se conjugue – le verbe*<sup>1</sup>.

En grammaire traditionnelle on donne le nom de proposition aux phrases élémentaires dont la réunion par coordination ou subordonation constitue la phrase effectivement réalisée: la proposition est constituée d'un sujet et d'un prédicat. Sémantiquement il y a proposition toutes les fois qu'il y a énonciation d'un jugement<sup>2</sup>. Le terme de proposition a été emprunté au vocabulaire de la logique et signifie „l'énonciation d'un jugement”. Cette définition ne convient évidemment pas en matière syntaxique, ni même du point de vue de la logique, puisqu'elle exclut l'énoncé des sentiments, des volontés ... La phrase est une unité plus large que la proposition: elle relève de la nature même de l'acte de langage, étant à la fois d'essence phonologique, psychologique et linguistique.

La proposition est une notion purement grammaticale (un membre de phrase). La proposition se suffisant à elle-même, est une proposition indépendante.

Tout énoncé, du point de vue sémantique, comprend deux parties: un sujet qu'on appelle logique, désignant l'objet dont quelque chose est affirmé et un prédicat indiquant la propriété affirmée. La distinction de ce qui est affirmé et de ce dont on affirme se forme sur le fonctionnement logique du langage, la distinction du *thème* et du *propos* est d'ordre psychologique.

---

<sup>1</sup> Wagner R-L et Pinchon J. „Grammaire du français classique et moderne, P., 1962, p. 497.

<sup>2</sup> J. Dubois, M. Giacomo.P., Dictionnaire de linguistique, 1973, p. 397.

La proposition est une des unités de la langue la plus importante. L'intérêt que portent les linguistes à son étude s'explique surtout par ce que les propositions servent à exprimer les pensées de l'homme et son attitude envers ce qui l'entoure. C'est de cette manière que se réalise la communication entre les personnes. La définition de la proposition, du fait comment on aborde son analyse, pose des problèmes difficiles à résoudre.

La difficulté de définir la proposition s'explique non seulement par la complexité du phénomène mais aussi par le fait que les linguistes, en déterminant la proposition, s'appuient sur des critères différents. Jusqu'à présent il y en a des points de vue différents voir opposés sur la nature de la proposition.

Actuellement, tout le monde s'accorde à dire que la proposition doit être déterminée à partir des indices linguistiques. Mais quels sont ces indices linguistiques? Les réponses à cette question sont différentes. Pendant longtemps on a considéré la proposition comme unité dont la marque principale est le sens. Ainsi, la définition la plus répandue de la proposition était la suivante : " la proposition est un ensemble de mots, un groupe de mots liés grammaticalement et exprimant un sens complet."

Pour d'autres linguistes la marque principale de la proposition de l'intonation, qui distingue la proposition des autres unités linguistiques. D'après la majorité des grammairiens, l'indice essentiel de la proposition est la fonction prédicative.

Laquelle de ces marques est la plus importante? La prédicativité représente la marque la plus générale et la plus importante de la proposition. Elle (la préédication) est le rapport qui s'établit entre le contenu de la proposition et la réalité objective. Le rapport prédicatif se réalise seulement dans la proposition, la prédicativité forme une limite tranchée entre la proposition et le groupe de mots.

### **2.3.1. L'analyse des expressions latin d'après la construction de la proposition simple**

Les principes du classement de la proposition. Il existe plusieurs classements de la proposition simple, basés sur des critères différents. Les principaux d'entre eux sont:

- 1) le but communicatif de la proposition;
- 2) sa structure grammaticale.

En français chacun de 3 types communicatifs a ses marques particulières et se caractérise dans la langue orale par une intonation particulière.

1. La proposition énonciative. Elle contient l'énonciation d'un fait, positif ou négatif. On appelle énonciative les propositions à 2 ou à 1 terme qui serve à informer l'interlocuteur d'un fait. Voici certains d'expressions latines connues. Les expressions de cette liste sont issues de contextes spécifiques (historiques, littéraires, scientifiques, juridiques, religieux) dont certaines peuvent faire l'objet d'approfondissements ou de commentaires :

« *Acta est fabula* » - « *La pièce est jouée* »

« *Audaces fortuna juvat* » - « *La fortune sourit aux audacieux* »

« *In vino veritas* » - « *La vérité (est) dans le vin* ».

« *Alea jacta est* » - « *Le sort en est jeté* »

« *Sol lucet omnibus* » - « *Le soleil luit pour tout le monde* »

« *Caritas in veritate* » - « *l'amour (est) dans la vérité* »

« *Abyssum abyssus invocat* » - « *L'abîme appelle l'abîme* »

« *Asinus asinum fricat* » - « *L'âne se frotte à l'âne* »

« *Aquila non capit muscas* » - « *L'aigle ne capture pas les mouches* ».

« *Nihil obstat nihil* » - « *Rien ne fait pas obstacle* »

« *Tu es Petrus* » - « *Tu es Pierre* »

« *Rebus sic stantibus* » - « *les choses demeurent en l'état* »

« *Delenda est Carthago* » - « *Carthage doit être détruite* » ... ect.

2. La proposition interrogative. Cette proposition sert à exprimer une question posée par le locuteur à son interlocuteur ou à lui-même. Elle se caractérise par des marques grammaticales spécifiques qui la distinguent des autres types communicatifs :

1) L'inversion du sujet pronominal : *l'avait-il dit? Ne l'avait-il pas dit? Il ne savait plus.*

2) La reprise du sujet nominal : *Les étudiants viennent-ils à l'Université?*

3) La formule interrogative *est-ce que* devant le sujet : *Est-ce que vraiment vous êtes heureux?*

4) Les mots ( pronoms et adverbes) interrogatifs : *Que venez-vous faire à Tachkent? Pourquoi vous me parlez sur ce ton?*

3. La proposition impérative. Elles sont celles qui marquent un ordre, un souhait, un conseil, une suggestion. Dans la proposition impérative le sujet impose à son interlocuteur une action déterminée sous des formes différentes : (l'ordre, le conseil, la défense, la prière).

« *Ages quod ages* » - « *Fais ce que tu fais!* »

« *Festina lente* » - « *Hâte-toi lentement!* »

« *Plaudite, cives* » - « *Citoyens, applaudissez!* »

« *Abusus tollit usum* » - « *L'abus n'exclut pas l'usage* »

### **2.3.2. L'analyse des expressions latin d'après la construction de la proposition composée**

Le latin est présent dans le français par les centaines d'expressions latines utilisées encore aujourd'hui. On peut dire que les structures de certaines expressions sont les propositions composées. « ... *On peut fonder la classification des propositions subordonnées sur les fonctions qu'elles remplissent dans la phrase. De même que dans la phrase simple, les fonctions du sujet, d'attribut, d'apposition, de complément d'objet direct et indirect, de complément circonstanciel etc., peuvent être remplies par un mot (nom, pronom, adjetif), de*

*même, dans la phrase complexe ces différentes fonctions peuvent être remplies par une proposition »<sup>1</sup>.*

*« ... La phrase complexe est bâtie exactement comme la phrase simple. La différence est que ses termes sont des propositions ou renferment des propositions. Dans la phrase complexe, les propositions subordonnées jouent le même rôle (ont les mêmes fonctions) que les mots dans la phrase simple »<sup>2</sup>. « ... On distingue ainsi les phrases qui comportent plusieurs propositions. Celles-ci sont ou bien juxtaposées, ou bien coordonnées, ou bien subordonnées ... . Ce qui caractérise ces phrases c'est 1.) « que chacune des propositions qui les composent a une autonomie grammaticale qui pourrait lui permettre de fonctionner comme une phrase simple ... 2.) qu'il manque à chacune de ces propositions une mélodie conclusive, et qu'on ne les sépare pas par une pause forte ».<sup>3</sup>*

La phrase complexe ainsi que la proposition simple est une unité syntaxique dont la fonction principale est de servir de moyen de communication. La phrase complexe forme un ensemble syntaxique étroitement uni, ce qui la distingue de la réunion de propositions indépendantes autonomes.

*« On appelle phrase complexe une phrase formée de plusieurs phrases, simples ou étendues. Les phrases qui composent ainsi une plus grande phrase sont aussi appelées *propositions*. Les phrases composantes, ou propositions peuvent être reliées entre elles par subordination ou par coordination. Elles peuvent aussi être simplement juxtaposées ».<sup>4</sup>*

Les prof. Vassilieva et Pitskova<sup>5</sup> estiment que les phrases complexes sont divisées en 2 types de base :

1 . La phrase de coordination :

a) avec conjonction; b) sans conjonction.

2. La phrase de subordination:

---

<sup>1</sup> M. Grevisse, *Précis de grammaire française*, P., 1969, p. 235.

<sup>2</sup> Galichet G., *Grammaire expliquée de la langue française*, P., 1960, p. 177.

<sup>3</sup> Wagner R-L., Pinchon J., *Grammaire du français classique et moderne*, P., 1962, pp. 497- 498.

<sup>4</sup> Dubois J., Lagane R., « *La nouvelle grammaire du français* », P., 1973, p. 177.

<sup>5</sup> Васильева Н.М. , Пицкова Л.П. --- Теоретическая грамматика французского языка. Ускоренный курс. Морфология.Синтаксис. М.-- 1991г.

a) avec conjonction; b) sans conjonction.

La phrase de coordination. Les types de phrases de coordination avec conjonction. Il y aura en français 3 types essentiels de phrases de coordination : phrase complexe avec les coordonnants copulatifs, disjonctifs et adversatifs.

1) Le rapport copulatif, réalisé par coordonnant **et**, est très abstrait et peut, par conséquent, se compléter et se préciser par des rapports sémantiques plus concrets tels que la conséquence, l'opposition, le temps, la cause.

Ex : *Je me suis couché très tard et n'est pas encore eu le temps de faire ma toilette.*

2) Appartiennent à ce groupe de coordonnants la conjonction simple **ou** et les conjonctions discontinues *ou... ou, tantôt... tantôt.*

Ex : *Ou il fallait ne rien raconter du tout, ou il fallait tout dire. Tantôt il regardait la porte de communication et tantôt il regardait sa compagne.*

3) Le coordonnant adversatif est la conjonction **mais** dont la valeur générale dans le plan paradigmatique est celle d'opposition. Par exemple :

« *Amicus Plato sed major amicus* » - « *J'aime Platon, mais j'aime encore plus la vérité* »

« *Fluctuât nec mergitur* » - « *Il est battu par les flots, mais ne sombre pas* »

« *Dura lex ,sed lex* » - « *La loi est dure, mais c'est la loi* »

Les phrases de coordination sans conjonction. Parmis les phrases sans conjonction avec le lien coordinatif les plus répandues sont dont les éléments constitutifs sont en rapport d'énumération. Par exemple :

« *Ars longa, vita brevis* » - « *L'art est long, la vie est courte* »

« *Veni, vidi, vici* » - « *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu* »

« *Verba volant, scripta manent* » - « *Les paroles s'en vont, les écrits restent* »

La phrase de subordination. La phrase de subordination est une unité polyprédicative dont les éléments constitutifs sont liés par le lien subordonnatif. La subordination est exprimée par les conjonctions et les mots conjonctifs

subordonnants, et plus rarement, par l'inversion du sujet dans la subordonnée. La linguistique connaît plusieurs classifications des propositions subordonnées :

- a) la classification fonctionnelle se basant sur la fonction syntaxique de la subordonnée par rapport à la principale;
- b) morphologique, qui tient compte de l'antécédent de la subordonnée;
- c) formelle, qui prend en considération la forme des éléments conjonctifs;
- d) sémantique, partant du degré de l'autonomie sémantique des constituants de la phrase complexe.

Le plus souvent on s'en tient à la classification fonctionnelle qui distingue les propositions complétives, circonstancielles et relatives. Chacune de ces catégories pose ses problèmes concernant le classement, l'organisation formelle et la sémantique des subordonnées. Ex: « *Ave Cesar, morituri te salutant* »- « *Salut, César, ceux qui vont mourir te saluent* ».

D'après leurs structures nous pouvons trouver les groupes de mots dans les expressions latin de français. Le groupe de mots libre est une unité constituée au moins de deux mots indépendants ayant chacun une fonction syntaxique dans la proposition, et dont l'un est subordonné à l'autre. Par exemple :

- « *Modus operandi* » - « *Manière d'opérer* »
- « *Modus vivendi* » - « *Manière de vivre* »
- « *Ad vitam aetram* » - « *Pour la vie éternelle* »
- « *A fortiori* » - « *À plus forte raison* »
- « *Aperto libro* » - « *À livre ouvert* »
- « *Alma mater* » - « *La mère nourricière...ect.* »
- « *Ab avo* » - « *Depuis l'œuf* »
- « *Aequo animo* » - « *D'une âme sereine* »
- « *Aurea mediocritas* » - « *Une médiocrité dorée* »
- « *Missi dominici* » - « *Envoyés du maître* »
- « *Persona grata* » - « *Personne bienvenue* »
- « *Ab irato* » - « *Dans un mouvement de colère* ».

## Conclusion de deuxième chapitre

Dans le deuxième chapitre de notre travail nous avons présenté la langue latine et l'origine de la langue latine, le système alphabet de la langue latine, les expressions latines comme les unités phraséologiques, l'analyse classification structure-sémantique des certains expressions latin de français. Comme nous avons déjà parlé les langues italiques formaient, à côté des langues celtiques, germaniques et helléniques, une sous-famille « centum » des langues indo-européennes. De nos jours, les langues italiques sont représentées par les langues romanes, issues du latin (l'italien, le roumain / moldave, le français, l'occitan, le francoprovençal, le catalan, l'espagnol, le portugais, le sarde, le ladin, le corse). Le latin a passé quelques périodes : Latin archaïque, Latin classique, Bas-latin, Latin médiéval, Néolatin.

Les expressions latines sont les unités phraséologiques et maintenant on utilise les expressions latines en français comme autres langues romanes. On utilise certaines expressions très fréquentes : *a fortiori, alea jacta est, alter ego, a posteriori, a priori, ave caesar morituri te salutant, casus belli, cogito ergo sum, curriculum vitae, cursus honorum, de facto, de jure*<sup>1</sup>, ect. Dans le deuxième chapitre de notre travail nous avons analysé la classification structure-sémantique des certains expressions latin de français. Tout d'abord nous avons donné la définition de la proposition, la proposition simple et la proposition composée. „En grammaire traditionnelle on donne le nom de proposition aux phrases élémentaires dont la réunion par coordination ou subordonation constitue la phrase effectivement réalisée: la proposition est constituée d'un sujet et d'un prédicat. Sémantiquement il y a proposition toutes les fois qu'il y a énonciation d'un jugement”<sup>2</sup>. Donc la proposition est une des unités de importante. Pendant longtemps on a considéré la proposition comme unité dont la marque principale est le sens. Ainsi, la définition la plus répandue de la proposition était la suivante : la proposition est un ensemble de mots, un groupe de

---

<sup>1</sup> Philippe Cibois., Initiation au latin du français .,2011, p.5

<sup>2</sup> J. Dubois, M. Giacomo.P., Dictionnaire de linguistique, 1973, p. 397

mots liés grammaticalement et exprimant un sens complet. Pendent analyser la classification structure-sémantique nous avons trouvé la proposition simple (« *Acta est fabula* » - « *La pièce est jouée* », « *Audaces fortuna juvat* » - « *La fortune sourit aux audacieux* », « *In vino veritas* » - « *La vérité (est) dans le vin* »). et la proposition composé (« *Amicus Ploto sed major amicus* » - « *J'aime Platon, mais j'aime encore plus la vérité* », « *Veni, vidi, vici* » - « *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu* »). dans les expressions latines de français.

### *Troisième chapitre.*

## **L'ANALYSE ÉTYMOLOGIQUE DES EXPRESSIONS LATINES DANS LE FRANÇAIS**

### **3.1. Les paroles des célèbres hommes historiques**

**« Ab avo » - « Depuis l'œuf ».** L'expression est tirée de *l'Art Poétique* d'Horace (65-8 av.J.C). Horace y fait allusion à l'œuf de Léda dont serait sortie Hélène et qui serait, à ce compte, la plus lointaine origine de la guerre de Troie, à vouloir la raconter *ab origine*. On moque ainsi les trop prolixes exordes de ceux qui remontent à l'origine des temps pour rapporter le moindre fait. Relevons, au passage, l'expression « sorti de l'œuf » pour moquer ceux qui sont trop imbus d'eux-mêmes. Enfin amusons-nous de l'éternel débat: est-ce la poule qui est sortie de l'œuf ou l'œuf de la poule ?

**« Acta est fabula » - « La pièce est jouée »<sup>1</sup>.** C'était l'annonce rituelle du régisseur du théâtre antique pour signifier qu'une pièce arrivait à son dénouement. D'après l'historien romain Suétone (69-125 ap.J.C), ce sont les paroles qu'aurait prononcées l'empereur romain Auguste sur son lit de mort. L'expression d'ailleurs ne va pas sans une certaine ironie sur soi-même. Rabelais, allant au bout de l'intention, aurait pu dire : la farce est jouée. *Acta est fabula* est une locution latine qui signifie « la pièce est finie ». Elle annonçait, dans les théâtres romains antiques, la fin de la représentation et le moment pour le public de se retirer. Sur son lit de mort, l'Empereur romain Auguste, se sentant proche de mourir, demanda un miroir, se fit peigner les cheveux et raser la barbe. Après quoi, il dit : « N'ai-je pas bien joué mon rôle ? (...) Oui, lui répondit-on (...) Applaudissez, dit-il, la pièce est finie ! (*Plaudite, acta est fabula !*) » En Belgique, le 18 octobre 2010, Bart De Wever, le leader du parti indépendantiste flamand Nieuw-Vlaamse Alliantie, a prononcé cette locution en pleine crise politique, lors de sa

---

<sup>1</sup> Nathan Grigorief., *Citations latines expliquée*.Paris.,2011.p14

mission de « clarificateur » royal, pour dire sa déception après le refus de sa proposition de compromis de la part des partis francophones.

«**Ad augusta per angusta** » - «*Au grandiose par des voies étroites*»<sup>1</sup>. Mots de passe des conjurés au quatrième acte *d'Hernani* de Victor Hugo. Outre la signification morale de l'expression, elle peut se prendre au pied de la lettre puisque les conspirateurs durent se faufiler dans d'étroits passages pour aboutir au tombeau de Charlemagne, lieu choisi pour l'assassinat de Don Carlos. L'expression infère donc que le triomphe n'est qu'au prix de grandes difficultés. Le Christ n'a-t-il pas dit qu'on n'accéderait au Royaume des Cieux qu'en passant par le chas d'une aiguille ?

«**Aequo animo** » - «*D'une âme sereine* » Cette sérénité fut celle d'un Socrate (470-399 av.J.C.) qui, accusé de corrompre la jeunesse, mais surtout de s'opposer au tyran Critas, fut condamné, sous prétexte d'impiété, à boire la ciguë. Ce qu'il fit, *aequo animo*. Le sujet a été souvent exploité par les peintres. Ce fut l'attitude aussi adoptée par les martyrs chrétiens conduits dans l'arène pour y affronter des lions, ou par les huguenots marchant au bûcher. Ils allèrent au supplice en chantant des cantiques à la gloire de Dieu, à la rage de leurs bourreaux furieux de cette sérénité. On retrouve, presque lettre pour lettre, l'expression dans le mot français, un peu vieilli, « équanimité », qui a le même sens. L'adjectif « équanime » insiste, quant à lui, sur l'égalité d'humeur.

«**Ars longa, vita brevis** » - «*L'art est long, la vie est courte* » Traduction latine du premier aphorisme d'Hippocrate

«**Ages quod ages** » - «*Fais ce que tu fais* ». Dans le sens de : sois à ce que tu fais. Cette locution latine invite à ne pas se laisser distraire par une activité ou des pensées parasites, au moment de l'action. Elle est inspirée d'une comédie du poète satirique Plaute (254-184 av.J.C). On la rapprochera des expressions françaises : « ne pas courir deux lièvres à la fois » ou « on ne

---

<sup>1</sup> Nathan Grigorieff, Citations latines expliquées. Paris., 2011. p14

peut pas danser à deux noces à la fois ». On peut d'ailleurs étendre le sens de l'expression, en l'entendant comme une invitation à bien faire ce que l'on fait. Le français dirait : « fais ce que dois ».

« **Alea jacta est** » - « **Le sort en est jeté** ». C'est la phrase qu'aurait prononcée César, en franchissant, avec ses soldats, le Rubicon, alors qu'une loi stipulait d'avoir à les licencier avant de passer le fleuve. En outrepassant l'interdit, César entrait en conflit délibéré avec le Sénat. On rapprochera l'expression de son équivalent français : « les dés en sont jetés ». D'ailleurs *alea* signifie jeu de dés. Le « advienne que pourra » est sous-entendu et dénote le fatalisme de celui qui brave le sort. **Alea jacta est** est une locution latine signifiant « **le sort en est jeté** », ou « **les dés sont jetés** ». Selon les historiens Plutarque, Suétone et Appien, ces paroles furent prononcées par Jules César, le 10 janvier 49 av. J.-C. avant le passage du fleuve Rubicon. Selon Plutarque la phrase a été prononcée en grec ancien. Le Rubicon marquait la limite entre la Gaule cisalpine, province sous l'autorité d'un proconsul (Jules César à l'époque), et l'Italie. Le Sénat romain, pour assurer Rome contre le général commandant les troupes romaines en Gaule, avait déclaré sacrilège et parricide quiconque passerait cette rivière avec des armes, une légion ou même une cohorte. Quand le Sénat eut refusé à César le consulat et la continuation de son gouvernement, celui-ci, qui n'attendait qu'un prétexte pour renverser Pompée, résolut de marcher sur Rome. Cependant, lorsqu'il fut sur les bords du Rubicon, il s'arrêta un instant, effrayé de l'audace de son entreprise ; mais bientôt, poussé par le désir de la vengeance : « *Alea jacta est !* » s'écria-t-il. Plutarque, Suétone et Appien dépeignent César réfléchissant longuement face à l'importance de son entreprise qui allait bouleverser la République. De plus, selon Suétone, César prit sa décision à la suite d'un signe miraculeux qui entraîna ses troupes à franchir le pont du Rubicon. Toujours selon ces trois historiens, il prononça alors la célèbre phrase « *Alea jacta est* », « **le sort en est jeté** ». Généralement la traduction de cette locution latine est « **le**

sort en est jeté » ou « les dés sont jetés » ce qui signifierait l'abandon de l'individu au hasard, aux évènements sur lesquels il n'aurait aucune emprise, n'ayant plus la possibilité de revenir sur ce qui a été commis. Mais une autre interprétation tendrait à indiquer que le locuteur choisit de prendre un risque en précipitant les évènements, même s'il n'en est pas totalement le maître : il prend en main sa vie. La première interprétation est fataliste alors que la seconde est une apologie du libre-arbitre. Plusieurs articles modernes parus dans les années 1950 parviennent indépendamment aux mêmes conclusions : César cita dans la langue originale le proverbe grec bien connu « ἀνερρίφθω κύδος » que Suétone rendit mal par *alea jecta est*. En effet, le sens de l'expression grecque n'est pas « le dé est jeté », mais bien « le dé soit jeté ». Parmi les nombreux historiens antiques qui ont couvert cette période, seuls Plutarque, puis Suétone et enfin Appien évoquent ce qui deviendra un mot historique de César. Au début de ses *Commentarii de bello ciuili*, Jules César ne dit pas un mot sur cette anecdote, ni sur le passage du Rubicon, franchi en toute illégalité, passage sur lequel César préféra probablement ne pas abonder. L'historien Velleius Paterculus, qui écrit sous Tibère - donc avant Plutarque -, évoque le passage du Rubicon, mais ne rapporte aucune parole historique. Dion Cassius, historien postérieur à Plutarque, Suétone et Appien, est encore plus laconique : « César mit, alors pour la première fois, le pied hors de son gouvernement et s'avança jusqu'à Ariminum ».

« **Amicus Plato sed major amicus** » - « *J'aime Platon, mais j'aime encore plus la vérité* ». C'est la traduction d'une phrase d'Aristote, dans son *Éthique à Nicomaque*. Aristote vouait une grande admiration à son maître et ami Platon. Cette estime n'allait pourtant pas jusqu'à l'aveuglement et il osait, au nom de la vérité, remettre en question son enseignement. Cette phrase justifie toute prise de position d'un disciple à l'encontre de son Magister.

« **Audace fortuna juvat** » - « *La fortune sourit aux audacieux* ». L'expression est adaptée d'un ver de l'*Énéide* de Virgile : *audentes fortuna*

*juvat*, qui a le même sens. Elle incite à braver d'éventuelles difficultés pour forcer le sort. L'expression française est « la chance sourit aux audacieux ». La devise aurait pu être celle de tous ceux qui se sont expatriés pour tenter la fortune. Hélas, tous n'ont pas vu leurs efforts récompensés, la chance n'ayant pas souri à ces audacieux. De l'audace, toujours de l'audace, réclame l'adage français : oui, mais sans garantie de succès.

« **Aurea mediocritas** » - « **Une médiocrité dorée** ». Cette médiocrité n'a pas le sens péjoratif que lui donne habituellement le français. Ces mots sont tirés des *Odes* du poète latin Horace, contemporain de Virgile, qui est considéré comme un modèle de vertu et de pondération. La « médiocrité dorée », dont il se réclame, invite à se contenter d'une position modeste pourvu qu'elle soit paisible, sans les tracas et les soucis qu'entraînerait une opulence trop exposée. À rapprocher de l'expression française « pour vivre heureux, vivons cachés », c'est-à-dire loin des turbulences et tumultes des apparences.

« **Aut Cesar aut nihil** » - « **Ou César ou rien** ». Ce serait la devise de César Borgia, jouant sur la similitude phonétique de son prénom et du mot *Caesar*. Animé d'une extrême ambition, il ne se contenterait pas d'un destin médiocre. Il se voulait empereur ou rien. S'il ne fut jamais empereur, il n'en conquit pas moins la tiare papale. Dans une autre acception, l'expression pourrait signifier que César Borgia se voulait toujours fidèle et égal à lui-même. Cette fidélité à son image comportait l'ambition, d'où la tiare.

« **Ave Cesar, morituri te salutant** » - « **Salut, César, ceux qui vont mourir te saluent** »<sup>1</sup>. Selon Suétone, c'était les paroles que prononçaient les gladiateurs, en s'inclinant devant la loge impériale, lors des défilés qui inauguraient les Jeux. Les spectateurs du Cirque raffolaient des affrontements toujours très sanglants qui opposaient les gladiateurs entre eux. Ces gladiateurs étaient soit des condamnés à mort, soit des esclaves, soit même des Barbares qui s'engageaient volontairement. S'ils combattaient les bêtes

---

<sup>1</sup> Nathan Grigorieff., Citations latines expliquées. Paris., 2011. p25

féroces, on les nommait « bestiaires ». Quand un gladiateur était vaincu par son adversaire, le peuple décidait de sa vie ou de sa mort, en baissant ou en levant le pouce. Alfred de Vigny a mis cette devise en exergue de son livre *Servitude et Grandeur militaires*. La devise n'est pas sans orgueil puisque, pénétrant dans l'arène, les gladiateurs ne disposaient somme toute que d'un seul bien : leur vie. *Ave César* (en latin : *Avē Cæsar*) était à l'époque impériale romaine une formulation rapide utilisée pour saluer l'empereur. Il s'agit, contrairement à *salvē*, d'une forme de salutation principalement militaire. Cette phrase souvent été reprise, parfois à des fins caricaturales, dans la littérature et la culture populaire, qu'il s'agisse de péplums ou d'œuvres humoristiques comme les aventures *Astérix le Gaulois*. *Avē* est un interjection latine issue du verbe *āvēo* (« saluer »). Quant à *Cæsar*, il s'agit d'un nom de famille employé par *lagens Iulia*, qui fut ensuite employé comme un titre honorifique par les empereurs et, à partir d'Hadrien, par leurs successeurs présomptifs. Selon une croyance moderne erronée et néanmoins persistante, durant les combats, les gladiateurs auraient eu l'habitude de saluer l'empereur en ces termes : *Ave Caesar morituri te salutant* ce qui signifie : « Salut César, ceux qui vont mourir te saluent ». La formule a une origine authentique, mais n'est basée que sur un unique témoignage<sup>1</sup>, celui de l'historien romain Suétone dans le cinquième livre de sa *Vie des douze Césars*, et dont le texte exact est *Hauē Imperātor, moritūrī tē salūtant!*<sup>6</sup>. Cependant, cette citation ne s'appliquait pas aux gladiateurs, puisque ces derniers n'avaient aucune certitude de mourir, comme l'implique le terme *morituri*. Elle fut apparemment prononcée en une seule occasion, et ce par des soldats renégats que Claude avait condamnés à mourir au cours d'une naumachie au bord du lac Fucin. L'association incorrecte avec la gladiature demeure malgré tout vivace dans la culture populaire.

**« Beati pauperes spiritu » - « *Bienheureux les pauvres en esprit* ».**

C'est à dire ceux qui savent se détacher des biens du monde (Evangiles

selon Saint Matthieu) et qui s'emploient pour désigner ceux qui réussissent avec peu d'intelligence.

«**Sanctificetur nomen tuum** » - «*Que ton nom soit sanctifié* ». *Sanctifico, as, are*, sanctifier ; *nomen, inis*, neutre, le nom. Que ton nom soit sanctifié. Cette phrase de la prière chrétienne, le *Notre Père*, bien qu'elle soit connue de tous ceux qui ont eu une éducation chrétienne, n'est compréhensible que si elle est rattachée à la manière hébraïque de se représenter les choses. Le nom d'une personne est sa nature la plus profonde et sanctifier est “reconnaitre et honorer comme sacré”. Le sens du passif semble indiquer que l'action de reconnaissance est faite par Dieu lui-même.

«**Missi dominici** » - «*Envoyés du maître* ». Ce terme désignait sous Charlemagne les inspecteurs royaux qui visitaient les provinces deux par deux pour surveiller les autorités locales. Cette expression désigne en général les émissaires d'une autorité quelconque.

«**O tempora ! o mores !** » - «*O temps ! O mœurs !* » Exclamation prononcée par Cicéron qui s'élève contre la perversité et la corruption des hommes de son temps.

«**Sol lucet omnibus** » - «*Le soleil luit pour tout le monde* ». Maxime inspirée d'Ovide et signifiant que tout le monde alégitimement droit à sa part de bien-être sur cette terre.

«**Veni, vidi, vici** » - «*Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu* ». C'est par ces mots que César annonça au sénat la victoire-éclair qu'il venait de remporter près de Zéla sur Pharnace, roi du Pont. Cette phrase s'emploie familièrement pour exprimer la facilité et la rapidité d'un succès quelconque. **je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu**, formule de Jules César, célèbre par sa concision pour rendre compte (au Sénat) d'une victoire éclair : il invente le style télégraphique (ou celui des SMS). La formule, par ses sonorités répétées a souvent été imitée et l'est encore : par exemple le *Palais Omnisport de Bercy* fait actuellement sa publicité avec un slogan qui en est directement

imité : « *venez, vivez, vibrez* ». Ces trois verbes sont à un temps du passé : pour chacun des verbes utilisés nous allons comparer le présent et cette forme du passé qui a donné en français le passé simple qui est donné entre parenthèse car plusieurs de ses formes sont peu utilisées à l'oral : on utilise plutôt le passé composé. - *venio, is, ire, veni* venir, verbe en *i* : dans la désignation d'un verbe, on ajoute maintenant la forme du passé après l'infinitif car la racine du verbe peut être différente de celle utilisée pour le présent.

« *Persona grata* » - « *Personne bienvenue* » Désigne un diplomate agréé par le gouvernement auprès duquel il représente son pays et, de manière plus générale, toute personne bien accueillie dans un milieu particulier. On emploie dans le sens opposé : *persona non grata*.

### 3.2. Les expressions latines quotidiennes.

« *Ab irato* » - « *Dans un mouvement de colère* ». C'est l'ellipse d'une locution juridique latine évoquant la juste colère d'un homme apprenant qu'il est injustement spolié d'un héritage. La colère serait donc justifiée si elle procède d'un sentiment d'injustice. Songeons, par exemple, aux enfants, qui, avec leur sens inné de justice, subissent sans se plaindre une juste punition, mais protestent violemment contre une punition qui leur paraît inique ou partielle. L'expression française « la colère est mauvaise conseillère » dénonce les effets pervers d'une colère non maîtrisée. Rappelons à ce propos la phrase de Louis XIV, en réponse à une insolence de Lauzun : « Si je n'étais roi, je me mettrais en colère ».

« *Caritas in veritate* » - « *l'amour dans la vérité* ». Le titre de la troisième encyclique du pape Benoît XVI. Venant après les deux premières encycliques *Deus caritas est* et *Spe salvi*, *Caritas in veritate* est la première encyclique sociale du pape. La dernière encyclique sociale remonte à 1991 avec *Centesimus annus* de Jean-Paul II. Initialement annoncée pour le 1<sup>er</sup>

mai 2008, le jour de la fête de saint Joseph, saint patron des travailleurs, sa publication a été plusieurs fois reportée.

« **A quia** » - « **Parce que** ». N'est employé que dans l'expression « réduire à quia », ce qui veut dire contraindre son interlocuteur au silence, par analogie avec les enfants qui, pris en faute, ne peuvent que balbutier, pour toute excuse, un « parce que » solitaire. D'ailleurs, les adultes eux-mêmes n'ont souvent que cette seule réponse aux questions embarrassantes que leur posent les enfants.

« **Vox populi, vox dei** » - « **Voix du peuple, voix de Dieu** ». Adage suivant lequel on prend une décision, on établit la vérité d'un fait ou la justice d'une chose en fonction de l'opinion du plus grand nombre, de la masse!

« **Ara pacis augustae** » - « **faire un sacrifice** ». Un monument que l'on peut voir à Rome et qui a été édifié par l'empereur Romain Auguste (les villes d'Autun, d'Aoste et le mois d'Aout lui doivent leur nom), et qui a été reconstitué récemment. On peut voir sur le côté du monument la procession des proches de l'empereur au moment de la consécration du monument.

- *ara, arae* désigne ici un petit temple au milieu duquel était élevé un autel où l'on célébrait un culte et qui donne son nom à l'ensemble. C'est un mot féminin de la première classe des noms (comme *vita, ae*). L'autel désigne un bloc de pierre rectangulaire de taille variable qui se trouvait soit dans une maison particulière, soit dans un lieu réservé au culte. Sur ce bloc de pierre, un foyer allumé permettait de brûler une partie de ce qui était offert à la divinité : vin, encens, puis un animal domestique que l'on vient d'abattre et dont on brûle une partie, le reste étant partagé dans un repas ou vendu en boucherie. C'est ce qu'on appelle *faire un sacrifice*, c'est-à-dire faire une offrande dans laquelle la chose offerte est détruite pour la divinité. Le nom d'autel a été utilisé ensuite dans le culte chrétien pour indiquer la continuation d'un culte de sacrifice mais où cette fois, la

destruction qui est symboliquement offerte à Dieu fait référence à la mort du Christ.

« **Asinus in tegulis** » - « **Un âne sur un toit** ». L'expression souligne l'incongruité de la présence d'un âne sur un toit. Par extension, elle stigmatisera toute association contre nature ou amalgam étrange ou incongru. C'est le mariage de la carpe et du lapin.

« **Modus operandi** » - « **Manière d'opérer** ». Un modus operandi est une manière de procéder, et plus particulièrement, dans le cas d'un criminel, tout ce qui caractérise sa manière d'opérer et qui permet souvent de le confondre. Le *Modus operandi* (MO) est la manière de procéder. L'expression est une phrase latine, traduite approximativement par « mode opératoire », ou plus exactement, *operandi* étant une forme verbale, par « manière d'opérer ». Le pluriel est *modi operandi* (« modes d'opération »). Cette expression peut être utilisée dans de nombreux contextes : organisationnels, professionnels, scientifiques. Dans un contexte policier, le *modus operandi* est le mode de fonctionnement typique d'un criminel et ses façons d'agir. Un *modus operandi* peut être utilisé pour conduire une enquête dans un groupe de criminels. Par exemple, un **voleur** peut habituellement entrer par une fenêtre à l'arrière d'un domicile, en la brisant avec une pierre. Si un criminel reconnu est suspecté d'avoir commis un cambriolage, on peut alors comparer les *modi operandi* pour aider à l'identification du coupable. Le *modus operandi* d'un criminel peut aussi être utilisé dans le profilage criminel, pour aider à déterminer des indices concernant la psychologie du coupable. La méthode d'opération est souvent confondue avec la « signature » d'un criminel. Alors que la méthode d'opération peut changer avec le temps, sa signature restera habituellement la même. Le *modus operandi* en est venu à désigner en français technique la façon précise dont certaines opérations doivent être faites. Pour le verbe qui porte la forme en *nd*, *operandus*, *a*, *um*, il est présenté dans les dictionnaires non pas sous la forme *opero*, *as*, *are*, *avi* qui existe mais qui

est beaucoup plus rare que sous la forme suivante que nous n'avons pas encore rencontrée : *operor*, *operaris*, *operari* ou en abrégé *operor*, *aris*, *ari* qui signifie travailler. Il s'agit d'un verbe qui a une forme du passif ; *operor*, *operaris* sont les deux premières personnes de l'indicatif, *operari* est l'infinitif. Bien qu'il ait une forme passive, le sens est actif et signifie travailler.

Voici, à titre indicatif, les formes passives des verbes que nous avons déjà utilisés. On verra que si les terminaisons des finales sont spécifiques du passif, les constructions de l'indicatif et du subjonctif sont les mêmes qu'à la forme ordinaire active.

« *Modus vivendi* » - « *Manière de vivre* ». C'est l'accord auquel sont parvenues deux parties opposées dans un conflit. De manière générale, cette expression désigne un mode de vie.

« *Mens sana in corpore sano* » - « *Un esprit sain dans un corps sain* ». C'est par ces mots que Juvénal invitait les hommes à invoquer les dieux pour qu'ils leur procurent la santé du corps, mais aussi de l'esprit. Le sens a évolué, se chargeant d'une relation de cause à effet : c'est parce que l'on entretient son corps que l'on peut prétendre à un esprit sain.

« *Missi dominici* » - « *Les envoyés du maître* ». Si l'expression fait référence aux *missi dominici* de Charlemagne, ces envoyés hors hiérarchie ordinaire et dégagés de liens d'appartenance avec ceux qu'ils inspectent, elle s'emploie encore aujourd'hui dans le même esprit et s'applique aux groupes d'inspecteurs allant par deux (censés se contrôler l'un l'autre) envoyés par un pouvoir, politique ou économique. Quand l'envoyé est seul, on emploie l'image du « bras droit » pour désigner quelqu'un qui ferait exactement ce que le détenteur du pouvoir ferait.

« *In vino veritas* » - « *La vérité (est) dans le vin* ». Cette expression fait référence aux pro"pos indiscrets, aux confidences qu'on laisse échapper sous l'emprise de l'alcool.

« *Fluctuât nec mergitur* » - « *Il est battu par les flots, mais ne sombre pas* ». Et non pas, comme on le dit souvent, « il flotte, mais ne coule pas », ce qui n'aurait aucun sens. Cette inscription figure sous la représentation du vaisseau *qu'il* sert d'emblème à la ville de Paris.

« *Dura lex, sed lex* » - « *La loi est dure, mais c'est la loi* ». Maxime que l'on prononce pour signifier que, même si uneloi, un règlement, paraissent pénibles, il faut s'y soumettre.

« *Abusus tollit usum* » - « *L'abus n'exclut pas l'usage* ». C'est une maxime de l'ancien droit romain et qui indique qu'il n'y a pas lieu de s'abstenir de quelque chose sous prétexte qu'on pourrait en abuser. Ainsi pourquoi se priver d'une consommation raisonnable de vin sous prétexte que le vin pourrait mener à l'ivresse ? Autrement dit : usons, mais n'abusons pas.

« *Abyssum abyssus invocat* » - « *L'abîme appelle l'abîme* ». L'expression est tirée d'un psaume de David. Elle souligne l'enchaînement fatal des choses, le malheur appelant le malheur, une faute creusant le sillon d'une faute plus grave. À rapprocher, du moins dans le sens d'un enchaînement obligé : l'argent appelle l'argent.

« *Ad hominem, ad personam* » - « *Contre l'homme, contre la personne* ». Développer un argument *ad hominem* revient à dire qu'on ne s'en prend pas à un homme pour ses idées, mais pour sa personne. L'argument *ad hominem* vise à confondre son adversaire sur la base de sa propre argumentation, tandis que l'argument *ad personam* s'adresse à la personne privée, dans sa vie privée.

« *Ad vitam aetram* » - « *Pour la vie éternelle* ». D'où son sens dérivé : à jamais, pour toujours. On peut ainsi se jurer un amour ou une amitié *ad vitam aeternam*. Selon les croyances, cette vie éternelle serait, pour le bouddhiste par exemple, une éternité de néant, le Nirvana, où tout désir se dissout, ainsi que son corollaire obligé, la douleur. Pour chrétiens et musulmans, c'est le Paradis qui a le visage de la vie éternelle, paradis peuplé de houris pour les fidèles de l'Islam, paradis irradié de la présence divine pour

les adeptes du christianisme. Quant aux pécheurs, c'est l'enfer *ad vitam æternam* qui leur est promis. Combien nous semble plus charmante la définition du poète persan Haffiz : « Si, comme Alexandre, tu prétends à la vie éternelle, cherche-la sur les lèvres roses de cette ravissante beauté. »

« **Asinus asinum fricat** » - « **L'âne se frotte à l'âne** ». Encore un proverbe latin. Il signifie qu'un sot trouvera toujours un autre sot pour faire assaut de compliments. Il existe d'ailleurs un proverbe français : « l'âne frotte l'âne » qui est la traduction littérale de son équivalent latin. L'expression trouve son origine dans le fait que les ânes ont l'habitude de se frotter l'un à l'autre pour calmer leurs démangeaisons, provoquées par les insectes ou les parasites. La Fontaine en reprend l'image dans la fable *Les deux ânes* dont nous tirons : *Deux ânes qui prenent tour à tour l'encensoir*

*Se louaient tour à tour, comme c'est la manière...*

« **Aquila non capit muscas** » - « **L'aigle ne capture pas les mouches** ». Proverbe latin qui signifie qu'un esprit supérieur ne s'occupe pas de vétilles. Ce pourrait être l'attitude d'un grand patron, à qui l'on s'adresserait pour un problème mineur et qui répondrait : « Voyez ma secrétaire. » L'intention du proverbe est ironique et raille la prétention de quelqu'un trop imbu de lui-même. On lui opposera le proverbe français : « on a souvent besoin d'un plus petit que soi ».

« **Aequo anime** » - « **D'une âme sereine** » Cette sérénité fut celle d'un Socrate (470-399 av.J.C.) qui, accusé de corrompre la jeunesse, mais surtout de s'opposer au tyran Critas, fut condamné, sous prétexte d'impiété, à boire la ciguë. Ce qu'il fit, *aequo animo*. Le sujet a été souvent exploité par les peintres. Ce fut l'attitude aussi adoptée par les martyrs chrétiens conduits dans l'arène pour y affronter des lions, ou par les huguenots marchant au bûcher. Ils allèrent au supplice en chantant des cantiques à la gloire de Dieu, à la rage de leurs bourreaux furieux de cette sérénité.

« **A fortiori** » - « **À plus forte raison** ». L'expression complète est en effet *a fortiori rationa*. Elle souligne qu'un argument, ou un fait, l'emporte

sans conteste sur les autres arguments ou faits, de par sa spécificité ou sa résonance historique. Et par exemple : les préfets et, a fortiori, les ministres peuvent adoucir la loi au profit d'un ami.

« **A posteriori** » - « *En vertu d'un second raisonnement* ». Comme pour l'expression *a fortiori* (cf supra) le mot *ratione* est sous entendu. La locution insiste sur le fait que, toute réflexion faite, la chose doit être comprise autrement. Par exemple : l'équipe de... nous semble, *a posteriori*, valoir les internationaux qui la composent.

« **A priori** » - « *En partant de ce qui vient avant* ». La locution est empruntée au latin scolaïque et signifie qu'une première approche d'un fait, d'une pensée, peut être tentée, en tenant compte d'une situation de départ. D'ailleurs les *a priori* sont, comme chacun sait, les préjugés, dont l'exemple le plus contestable est le racisme. Pourtant l'expression n'est pas toujours péjorative et l'on pourra dire de quelqu'un qu'un *a priori* peut le croire sincère.

« **Aperto libro** » - « **À livre ouvert** ». Locution latine dérivée de la locution « *ad aperturam libri* ». Dire de quelqu'un qu'on le lit à livre ouvert, signifie qu'on en décrypte toutes les intentions, même cachées ou secrètes. L'expression ne va pas sans une légère ironie. Au sens strict, lire les auteurs classiques *aperto libro* signifie qu'on les possède parfaitement et qu'on peut en déjouer tous les pièges d'interprétation ou de traduction.

« **A minima** » - « **Au minimum** ». La locution est d'origine juridique. Un procureur peut, par exemple, faire appel *a minima*, en trouvant que la peine infligée à son adversaire est minime et mérite une plus lourde condamnation. L'expression est ambiguë pour qui n'est pas habitué au langage des prétoires et pourrait faire croire qu'au contraire le Procureur souhaiterait une diminution de peine. Se méfier donc des contresens.

« **Alter ego** » - « **Un autre soi-même** ». L'expression est la traduction latine d'une expression grecque qui désigne un ami véritable sur qui l'on peut compter comme sur soi-même. De manière plus générale, l'*alter ego* est la

personne de confiance à qui l'on transmet ses pouvoirs par délégation. Ainsi, un gouvernement pourra confier une mission à l'alter ego d'un ministre, tout en se réservant de le désavouer, en cas d'échec, sans porter atteinte au prestige du ministre.

### 3.3. Les expressions latines quotidiennes en modernité.

« **Alma mater** » - *La mère nourricière*. Les poètes latins se servaient de l'expression pour désigner la Mère Patrie. Les écrivains y recourent aujourd'hui pour en qualifier l'Université. Et de fait, l'enseignement qu'on y prodigue est nourriture de l'esprit. A M D G (Ad Majorem Dei Gloriam) Pour la plus grande gloire de Dieu. L'expression est la devise des Jésuites, qui se veulent l'Armée du Christ pour lequel ils sont prêts à tous les sacrifices. Bien des armées, moins pacifiques, se réclament ou se réclamaient de Dieu et, d'ailleurs les armées ennemis ne manquaient d'adresser leurs prières au ciel, priant Dieu, souvent le même pour les deux armées, de leur accorder la victoire.

« **Ad libitum** » - « *Selon son plaisir* ». Ancienne locution latine dont la signification souligne la liberté de chacun dans sa façon de procéder ou de consommer. En musique le tempo est au gré de l'interprète. Dans le langage courant la locution pourrait s'employer dans l'exemple suivant : au Club Med, les repas sont *ad libitum*, soit à la goinférie de chacun.

« **Curriculum vitae** »- « *le cours de la vie ou CV* ». Nous partirons d'une expression connue, mais sous forme d'abréviations : faire un CV c'est faire un *curriculum vitae*, une liste de tout ce qu'on a fait du point de vue des diplômes et de la carrière professionnelle. Si l'on traduit *curriculum vitae* c'est **le cours de la vie** ; dans *vitae* on reconnaît une racine liée à la vie comme dans vital et vitalité et dont la forme ordinaire en latin est *vita* ; dans *curriculum*, la racine de courir, de course, de cours. On voit l'absence en latin de l'article mais aussi de la préposition de ce qui spécifie *le curriculum*, le cours : ce cours est celui de la vie, il s'agit de dire ce

qui complète le nom (que l'on nommera donc par convention *complément du nom*). Pour exprimer cela, le latin n'utilise pas une préposition comme en français, mais modifie la finale du mot concerné qui passe de *vita* à *vitae*.

« **Nihil obstat nihil** » - « **Rien ne fait obstacle** ». En latin signifie rien. *Obstat* à l'infinitif signifie faire obstacle. *Rien ne fait obstacle* : expression employée pour dire que l'on a obtenu l'autorisation de faire quelque chose, on a donné le *nihil obstat*. Le initial de *nihil* indique à lui seul la négation alors qu'en français on éprouve le besoin de dire rien ne fait obstacle. Annihiler est un dérivé de *nihil* : réduire à rien, anéantir. Par le mot nihiliste on désigne des personnes que l'on accuse de vouloir tout détruire.

« **Cogito ergo sum** » - « **Je pense donc je suis** ». *Cogito*, je pense au sens de se représenter des choses mentalement. *Cogitare* à l'infinitif : cogiter en français se dit mais dans un sens humoristique. *Ergo* signifie donc et souligne une conclusion logique ce qui fait que ergoter en français se dit de quelqu'un qui cherche à convaincre plus par la logique des mots que par les faits. *Sum*, je suis. *Cogito ergo sum* est ce que l'on retient en général de la philosophie de Descartes qui, au 17e siècle écrit tant en latin qu'en français. Devant les incohérences de ce qu'il a appris dans ses études, Descartes pense que la meilleure méthode pour arriver à des certitudes est de douter de tout mais s'il y arrive (par exemple quand nous rêvons, nous avons l'impression que nous nous comportons normalement), il ne peut douter qu'il pense, puisqu'il pense qu'il doute, et donc il arrive à au moins une certitude, c'est qu'il existe. *Dès que nous disposerons de quelques ressources grammaticales supplémentaires, nous étudierons un texte latin de Descartes où se trouve cette phrase.*

« **etc.** » - « **et cetera** ». C'est probablement l'expression latine la plus utilisée en français mais prononcée [eksetera] alors que c'est l'abréviation de *et cetera* (d'où le point après le c initiale de *cetera*) qui sert à désigner la

suite des choses que l'on pourrait nommer. Dans *et cetera*, *et* est la conjonction de coordination, comme en français, et a le même sens ; *ceterus*, *a*, *um* adjectif signifiant tout le reste de employé surtout au pluriel, ici au pluriel neutre, *cetera*. *Et cetera* signifie donc et les autres choses. On emploie *etc.* pour signaler que l'on pourrait ajouter bien d'autres choses à la liste, « et le reste ». On remarquera qu'en français on utilise l'article les (autres choses), alors que l'article n'existe pas en latin (à la différence du grec).

« **Verba volant scripta manent** » - « *Les paroles volent, les écrits restent* ». Les paroles volent, les écrits restent. *verbum*, *i* neutre pluriel en *a*, les mots (d'où verbe) *volant* c'est-à-dire volent de *volare* voler ; *scripta* de *scriptum*, *i* neutre au pluriel; les écrits ; *manent* de *manere* rester: noter la finale *volant* pour un verbe en *a*, *manent* pour un verbe en *e*.

Comme souvent dans les expressions un peu longues, on n'en cite souvent que le début : c'est le cas ici. On dit simplement *verba volant* (ou au contraire *scripta manent*) en négligeant le reste. On veut signifier par là que ce que l'on dit oralement peut toujours être démenti ensuite et que c'est plus difficile quand les déclarations ont été mises par écrit.

En français manoir vient de *manere*, c'est le lieu où reste un certain temps le seigneur, ménage avait le même sens en ancien français avant d'évoluer vers le sens actuel.

« **Audaces fortuna juvat audaces** » - « *la Fortune sourit aux audacieux* ». est le complément du verbe de *audax*, *acis* masculin, audacieux. Comme cette terminaison est la même qu'à la forme ordinaire on exclut que *audaces* soit le sujet de la phrase car *juvat* est une forme du singulier (c'est un raisonnement par essai/erreur). *Juvare* aider (adjuvant). Le sujet est *Fortuna*, *ae* féminin, la déesse Fortune, personnification de *fortuna*, *ae* féminin, le sort, le hasard ; on peut traduire *la Fortune aide les audacieux* mais l'expression signifie plutôt que ceux qui ont une volonté d'aboutir savent utiliser le hasard à leur profit. D'une manière plus littéraire

en utilisant la personnification du hasard en déesse on traduit souvent par *la Fortune sourit aux audacieux*. Si le mot fortune a pris en français contemporain le sens de richesses, il en reste des usages où le hasard joue son rôle comme dans « manger à la fortune du pot », c'est-à-dire en utilisant ce 26 qu'il y a, sans menu préparé, ou dans « fortune de mer » qui désigne un accident de mer (et non une trouvaille intéressante). Infortune encore évoque plus le manque de chance due au hasard que le manque de richesses.

« **Rebus sic stantibus** » - « *les choses demeurant en l'état* ». Avec cette expression nous voyons une nouvelle hors classe où deux mots sont très fréquents, *res*, *rei* féminin, la chose et *dies*, *diei* masculin ou féminin le jour ; *sic* adverbe, ainsi ; *stans*, *stantis* participe présent de *sto*, *stare* se tenir debout (stature), demeurer : *les choses demeurant en l'état*. *Rebus* et *stantibus* sont au complément de circonstances pluriel : de la hors classe spécifique pour *res* (voir le tableau ci-dessous) et de la deuxième classe des adjectifs pour les participes présents comme *stans*. Le complément de circonstances est utilisé dans des phrases isolées avec le participe présent comme verbe de la phrase pour indiquer précisément des circonstances.

Cette expression est souvent employée à propos d'un contrat ou d'un traité pour dire que les engagements pris ne seront tenus que s'il n'y a pas de modifications profondes de la situation. Par exemple un locataire s'engage à payer un certain loyer pour une habitation : s'il transforme son habitation pour en faire une entreprise commerciale, le propriétaire peut dire qu'il ne respecte pas la clause *rebus sic stantibus* et demander une modification du loyer.

« **Dies irae dies illa** » - « *Jour de colère (que) ce jour là* ». Jour de colère (que) ce jour là. Il s'agit du début d'un poème latin chrétien du Moyen Âge qui décrivait le jour du *jugement dernier*, thème qui a souvent servi en art : on connaît la fresque du jugement dernier de Michel Ange à la Chapelle Sixtine. Le thème du jugement dernier est le suivant : tant

l'antiquité que le Moyen Âge faisait le constat empirique que l'homme est mauvais, cherche à nuire, suit ses impulsions mauvaises, ce qui était résumé par le fait que l'homme fait des erreurs volontaires appelés « péchés ». L'idée centrale du christianisme de l'époque est que Dieu, quand il juge les hommes, devrait les condamner à cause de leurs péchés mais que ces péchés ont été rachetés, que Dieu fait grâce à l'homme, car la nature humaine a été restaurée dans sa bonté par l'intermédiaire de Jésus, qui était plus qu'un envoyé de Dieu, mais Dieu lui-même venu sur terre. De même chaque individu peut espérer être pardonné de ses péchés : par exemple, à la fin du poème *dies irae*, le croyant implore Jésus de donner à tous le repos éternel. *Dona eis requiem.*

« *Citius – Altius – Fortius* » - « **Plus vite –plus haut-plus fort** ». Elle traduit une règle de conduite, une manière de vivre en encourageant le sportif à donner le meilleur de lui-même. Elle invite au dépassement de soi. La victoire n'est pas la priorité, il s'agit davantage de donner le *meilleur de soi, de trouver sa propre excellence, de repousser ses limites*. Si cette devise s'applique aux sportifs, elle peut également s'adresser à chacun de nous. Contrairement aux anneaux et au drapeau olympiques, la devise n'est pas l'oeuvre de Pierre de Coubertin. Celui-ci l'emprunta à l'un de ses amis, Henri Didon, prieur du collège Albert-le-Grand à Arcueil, l'un des premiers à enseigner le sport à ses élèves. Ce prêtre dominicain prononça cette invitation au dépassement de soi, en 1891, lors des championnats de « l'Association Athlétique de l'Ecole Albert-le-Grand » qui rassembla pour la première fois sur un stade des élèves de l'enseignement privé et public. Pierre de Coubertin proposa cette devise comme devise olympique en 1894 lors de la création du Comité International Olympique (CIO). Elle fut inscrite sur le premier drapeau du CIO. Elle incarne non seulement l'expression du progrès sportif mais également les conquêtes de l'esprit.

### Conclusion de troisième chapitre

Dans le troisième chapitre de notre travail nous avons présenté l'etymologie des expressions latines dans le français et le degré de l'utilisation des expressions latines dans le français. En apprend d'après l'etymologie des expressions latines et le degré de l'utilisation des expressions latines dans le français nous avons séparé les expressions latines aux groupes suivantes : les paroles des célèbres hommes historiques, les expressions latines quotidiennes, les expressions latines quotidiennes en modernité. Alors comme nous avons déjà parlé l'etymologie des certaines expressions sont les paroles des célèbres hommes historiques. Par exemple : « *Acta est fabula* » - « *La pièce est jouée* »- Ce sont les paroles qu'aurait prononcées l'empereur romain Auguste sur son lit de mort. L'expression d'ailleurs ne va pas sans une certaine ironie sur soi-même.<sup>1</sup>

« *Alea jacta est* » - « *Le sort en est jeté* » C'est la phrase qu'aurait prononcée César, en franchissant, avec ses soldats, le Rubicon, alors qu'une loi stipulait d'avoir à les licencier avant de passer le fleuve<sup>2</sup>. « *Veni, vidi, vici* » - « *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu* » Ces mots a été annoncé par César au sénat la victoire-éclair qu'il venait de remporter près de Zéla sur Pharnace, roi du Pont. Cette phrase s'emploie familièrement pour exprimer la facilité et la rapidité d'un succès quelconque. Comme vous avez vu l'origine des certaines expressions latines sont les célèbres hommes historiques . On utilise ces expressions dupuis leurs prononciations .

Maintenant on utilise par exemple l'expression « *Acta est fabula* » - « *La pièce est jouée* », quand la pièce a fini. Dans notre travail nous avons présenté les expressions latines quotidiennes, les expressions latines quotidiennes en modernité. Nous avons trouvé les expressions latines quotidiennes comme nous utilisons chaque jour ou nous pouvons rencontrer dans les textes français et autres langues.C'est pourquoi nous vons appellé comme les expressions latines

---

<sup>1</sup> Nathan Grigorieff ., Citations latines expliquée.Paris.,2011.p14

<sup>2</sup> Nathan Grigorieff ., Citations latines expliquée.Paris.,2011.p17

quotidiennes.« *Vox populi, vox dei* » - « *Voix du peuple, voix de Dieu* » Adage suivant lequel on prend une décision, on établit la vérité d'un fait. « *Modus operandi* » - « *Manière d'opérer* » Un modus operandi est une manière de procéder, et plus particulièrement. « *Modus vivendi* » - « *Manière de vivre* ». C'est l'accord auquel sont parvenues deux parties opposées dans un conflit. De manière générale, cette expression désigne un mode de vie. « *Mens sana in corpore sano* » - « *Un esprit sain dans un corps sain* »<sup>1</sup> On entretient son corps que l'on peut prétendre à un esprit sain.

Dans notre travail troisième groupe des expressions latines est les expressions latines quotidiennes en modernité. Comme nous rappelons certaines expressions sont utilisées très fréquente et les autres rare. Nous citons des exemples avec les expressions suivantes : « *Alma mater* » - « La mère nourricière Les poètes latins se servaient de l'expression pour désigner la Mère Patrie. Les écrivains y recourent aujourd'hui pour en qualifier l'Université.

« *Curriculum vitae* » - « *le cours de la vie ou CV* » Nous partirons d'une expression connue, mais sous forme d'abréviations : faire un CV c'est faire un *curriculum vitae*, une liste de tout ce qu'on a fait du point de vue des diplômes et de la carrière professionnelle. « *etc.* » - « *et cetera* » C'est probablement l'expression latine la plus utilisée en français mais prononcée [eksetera] alors que c'est l'abréviation de *et cetera* (d'où le point après le c initiale de *cetera*) qui sert à désigner la suite des choses que l'on pourrait nommer. « *Ad libitum* » - « *Selon son plaisir* » Dans le langage courant la locution pourrait s'employer dans l'exemple suivant : au Club Med, les repas sont *ad libitum* Voilà comme vous avez vu on peut donner beaucoup d'expressions que nous pouvons utiliser très fréquente à nos jours. Utiliser les expressions latines dans votre conversation et dans votre activité n'est pas très importante. Mais on peut montrer le degré de votre érudition.

---

<sup>1</sup> Nathan Grigorief ., Citations latines expliquée. Paris., 2011. p77

## C O N C L U S I O N

Dans notre travail final nous avons présenté la phraséologie comme une domaine linguistique et les classifications des locutions phraséologiques, les groupements phraséologiques dans le français, l'emploi stylistique des expressions phraséologiques, utilisation des expressions phraséologiques en contexte. Comme nous avons déjà parlé de la phraséologie comme une domaine linguistique. La phraséologie est traitée de différentes façons dans les dictionnaires de la langue française. La typologie de la phraséologie proposée par la *Lexicologie explicative et combinatoire*<sup>1</sup>. Les locutions phraséologiques se laissent repartir en trois types selon le degré de la cohésion de leurs composants : combinaisons phraséologiques, ensembles phraséologiques, locutions soudées. Pierre Guiraud élit trois critères pour caractériser les locutions : « *unité de forme et de sens* », « *s'écarte de la norme grammaticale et lexicale* », « *la plupart des locutions sont prises dans un sens métaphorique* »<sup>2</sup>. Comme nous avons déjà parlé que Les locutions naissent et vivent en marge de la langue normale. Elles représentent un outil pour saisir la réalité : la nature, l'homme, sa vie, ses mœurs, ses institutions, et aussi ses façons de sentir, de concevoir le monde. C'est donc un héritage social et culturel, mais un héritage linguistique également, car beaucoup d'expressions se sont figées à partir du moment où les choses qu'elles désignent ont disparu et ont cessé d'être connues. On doit dire que les expressions ont leur histoire, leurs origines et il est très intéressant de les suivre. Pendant le premier chapitre nous avons donné la définition la locution et l'expression. Encore Pendant le premier chapitre l'emploi stylistique des expressions phraséologiques et Utilisation des expressions phraséologiques en contexte.

Dans le deuxième chapitre de notre travail nous avons présenté la langue latine et l'origine de la langue latine, le système alphabet de la langue latine, les

---

<sup>1</sup> Mel'čuk, A. Clas, A. Polguère. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Bruxelles : Duculot, 1995, 256 pp.

<sup>2</sup> Guiraud, P. : *Les locutions françaises*. 1961 : p7

expressions latines comme les unités phraséologiques, l'analyse classification structure-sémantique des certains expressions latin de français. Comme nous avons déjà parlé les langues italiques formaient, à côté des langues celtes, germaniques et helléniques, une sous-famille « centum » des langues indo-européennes. De nos jours, les langues italiques sont représentées par les langues romanes, issues du latin (l'italien, le roumain / moldave, le français, l'occitan, le francoprovençal, le catalan, l'espagnol, le portugais, le sarde, le ladin, le corse). Le latin a passé quelques périodes : Latin archaïque, Latin classique, Bas-latin, Latin médiéval, Néolatin.

Les expressions latines sont les unités phraséologiques et maintenant on utilise les expressions latines en français comme autres langues romanes. On utilise certaines expressions très fréquentes : *a fortiori, alea jacta est, alter ego, a posteriori, a priori, ave caesar morituri te salutant, casus belli, cogito ergo sum, curriculum vitae, cursus honorum, de facto, de jure*<sup>1</sup>, ect.

Dans le deuxième chapitre de notre travail nous avons analysé la classification structure-sémantique des certains expressions latin de français. Tout d'abord nous avons donné la définition de la proposition, la proposition simple et la proposition composée. „En grammaire traditionnelle on donne le nom de proposition aux phrases élémentaires dont la réunion par coordination ou subordonation constitue la phrase effectivement réalisée: la proposition est constituée d'un sujet et d'un prédicat. Sémantiquement il y a proposition toutes les fois qu'il y a énonciation d'un jugement”<sup>2</sup>. Donc la proposition est une des unités de importance. Pendant longtemps on a considéré la proposition comme unité dont la marque principale est le sens. Ainsi, la définition la plus répandue de la proposition était la suivante : la proposition est un ensemble de mots, un groupe de mots liés grammaticalement et exprimant un sens complet. Pendant analyser la classification structure-sémantique nous avons trouvé la proposition simple (« *Acta est fabula* » - « *La pièce est jouée* », « *Audaces fortuna juvat* » - « *La*

---

<sup>1</sup> Philippe Cibois., Initiation au latin du français .,2011, p.5

<sup>2</sup> J. Dubois, M. Giacomo.P., Dictionnaire de linguistique, 1973, p. 397

*fortune sourit aux audacieux* », « *In vino veritas* » - « *La vérité (est) dans le vin* »). et la proposition composé (« *Amicus Plato sed major amicus* » - « *J'aime Platon, mais j'aime encore plus la vérité* », « *Veni, vidi, vici* » - « *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu* »). dans les expressions latines de français.

Dans le troisième chapitre de notre travail nous avons présenté l'etymologie des expressions latines dans le français et le degré de l'utilisation des expressions latines dans le français. En apprend d'après l'etymologie des expressions latines et le degré de l'utilisation des expressions latines dans le français nous avons séparé les expressions latines aux groupes suivantes : les paroles des célèbres hommes historiques, les expressions latines quotidiennes, les expressions latines quotidiennes en modernité. Alors comme nous avons déjà parlé l'etymologie des certaines expressions sont les paroles des célèbres hommes historiques. Par exemple : « *Acta est fabula* » - « *La pièce est jouée* »- Ce sont les paroles qu'aurait prononcées l'empereur romain Auguste sur son lit de mort. L'expression d'ailleurs ne va pas sans une certaine ironie sur soi-même.<sup>1</sup>

« *Alea jacta est* » - « *Le sort en est jeté* »- C'est la phrase qu'aurait prononcée César, en franchissant, avec ses soldats, le Rubicon, alors qu'une loi stipulait d'avoir à les licencier avant de passer le fleuve<sup>2</sup>. « *Veni, vidi, vici* » - « *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu* »- Ces mots a été annoncé par César au sénat la victoire-éclair qu'il venait de remporter près de Zéla sur Pharnace, roi du Pont. Cette phrase s'emploie familièrement pour exprimer la facilité et la rapidité d'un succès quelconque. Comme vous avez vu l'origine des certaines expressions latines sont les célèbres hommes historiques . On utilise ces expressions dupuis leurs prononciations . Maintenant on utilise par exemple l'expression « *Acta est fabula* » - « *La pièce est jouée* », quand la pièce a fini. Dans notre travail nous avons présenté les expressions latines quotidiennes, les expressions latines quotidiennes en modernité. Nous avons trouvé les expressions latines quotidiennes comme nous utilisons chaque jour ou nous

---

<sup>1</sup> Nathan Grigorieff. Citations latines expliquée. Paris., 2011. p14

<sup>2</sup> Nathan Grigorieff . Citations latines expliquée. Paris., 2011. p17

pouvons rencontrer dans les textes français et autres langues. C'est pourquoi nous vons appellé comme les expressions latines quotidiennes. « *Vox populi, vox dei* » - « *Voix du peuple, voix de Dieu* » - Adage suivant lequel on prend une décision, on établit la vérité d'un fait. « *Modus operandi* » - « *Manière d'opérer* » - Un modus operandi est une manière de procéder, et plus particulièrement. « *Modus vivendi* » - « *Manière de vivre* ».

## B I B L I O G R A P H I E

### 1. Sources théoriques:

1. *Karimov I.A.* Idéologie – c'est le drapeau qui unie les nations, les société, les Etats. Les réponses aux questions du rédacteur en chef de la revue «Tafakour». Tachkent, «Ouzbékiston», 1998.
2. Abdouchoukourova L.A Stylistique du français modern Tachkent-2004 –p 237.
3. Adam J-M., La linguistique textuelle, Armand Colin, Paris, 2008.
4. Antoine V., Stylistique française, sa définition, ses buts, ses méthodes, Revue de l'enseignement supérieur, Paris, 1959.
5. Bally Ch., Traité de stylistique française, P., 1951.
6. Danell K. J. Le phénomène de concurrence en français moderne: réflexions à partir de *an — année, jour — journée, paraître — apparaître*, et d'autres / Karl Johan Danell. — Umeå: Umeå universitet, 1995. — 128 p.
7. Gardes-Tamine, Joelle, La Grammaire. Lexicologie Méthode et exercices corrigés. Paris. Armand Colin, 1998.
8. Georges Planelles.-les 1001 expressions préférées des français. Paris,2001. 1182p.
9. Guiraud P., Les locutions françaises, P., 1962.
10. Gross G. Les expressions figées en français: noms composés et autres locutions / Gaston Gross. — Paris: Ophrys, 1996. — 161 p.
11. Lopatnikova N., Lexicologie du français moderne, M., 2006.
12. Martin, R. : Sur les facteurs du figement lexical. P. 291.
13. Mel'čuk, A. Clas, A. Polguère. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Bruxelles : Duculot, 1995, 256 p
14. MEL'ČUK. I. , Phraséologie dans la langue et dans le dictionnaire. Montréal, 2008. p-7
15. Rey, A. : Préface du Dictionnaire des expressions et locutions. P.,1979.
16. Saussure F. de, Cours de linguistique générale, Paris, 1972.

17. Spence, N.C.W. Composé nominal, locution et syntagme libre // *La Linguistique*. – Paris, 2006. - 2. – P. 4-24.
18. Tesnière, L. *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, 1965.
19. Timeskova, I., Tarkhova, N., *Essai de lexicologie du français moderne*, Leningrad, 1967.
20. Wagner R-L et Pinchon J. „Grammaire du français classique et moderne”, P., 1962, p. 497.
21. Бушай А. Язык и действительность. – Ташкент. Фан: 2005. 219 с.
22. Виноградов В., Основные понятия русской фразеологии как лингвистической дисциплины, Ленинград, 1946.
23. Коммуникативно-прагматические аспекты фразеологии / Отв. ред. Н.Ф. Алифиренко. – Волгоград: Перемена, 1999. – 203 с.
24. Лаврентьева. Т.В. Лексикология современного французского языка: Лабораторный практикум / сост.. – Орск: Издательство ОГТИ, 2010. – 132с.
24. Маматов А.Э., Очерки по французской фразеологической стилистике, Ташкент, 1989.
25. Назарян А.Г., Фразеология современного французского языка, М., 1987.
26. Степанов Ю.С., Французская стилистика, М., 2006.
27. Телия В.Н, Русская фразеология, М., 1996.
28. Умбаров Н., Ҳамроқулов Г. *Ҳозирги замон франсуз тили лексикологияси*. Тошкент, «Ўқитувчи”, 1996. –Б.72.
29. Хованская З.И., Стилистика французского языка, М., 1991.
30. Шевченко Н.В., Основы лингвистики текста, М., 2003.

## 2. Dictionnaires :

1. Ashraf M., Miannay D., *Dictionnaire des expressions idiomatiques*, Paris : Le livre de poche, 1995.

2. Dubois. J., M. Giacomo., Dictionnaire de linguistique, 1973, p. 397.
3. Hachette. Dictionnaire encyclopédique en couleur. –Paris, 1997.–2066 p.
4. Greimas A. J. : Dictionnaire de l'ancien français. Paris, Larousse/SEJER, 2004.
5. Mel'čuk, I. A. Et coll. Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I, Montréal, Presses de l'Université de Montréal. 1984
6. Le nouveau petit Robert. Paris, Editions Le Robert, 1993.
7. Rey A., Chantreau S, Dictionnaires des expressions et locutions. Paris, Le Robert, 1989.
8. Larousse, Dictionnaire des locutions françaises, Paris, 1957.
9. Larousse,. Maxepoche.Paris,2014.1680рю
10. Le petit Larousse illustré. – Paris, 2001. – 1786 p.
11. Robert. Dictionnaire historique de la langue française en deux volumes. – Paris, 1995. – 2400 p.
12. Le Robert&Nhatan Vocabulaire.Paris,.2006.290-p.
13. Французско-русский фразеологический словарь / В.Г.Гак и др. /Под ред. Я.И.Рескера. – М.: ГИИНС, 1963. –1112 с.
14. Гак В.Г., Новый большой французско-русский фразеологический словарь, Москва: русский язык-Медиа, 2005.
15. Гнездилова В.Г. , Французско-Русский словарь пословиц и поговорок, Москва , 2004.

### 3. Internet-sources

1. <http://www.francparler.com>
2. <http://www.expressio.fr/expressions>
3. [http://www.pourquois.com/expressions\\_langage/pourquoi-filer-anglaise.html](http://www.pourquois.com/expressions_langage/pourquoi-filer-anglaise.html)
4. <http://www.graecolatini.narod.ru>

## **Аннотация**

Мазкур битириув малакавий ишида лотин тилида кириб келган иборалар комплекс тарзда ўрганилади ва унда уларга хос асосий лексик, семантик ва этимологик хусусиятлар ўрганилади.